

Université d'Antananarivo

Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie

Département Economie

Second cycle

Promotion sortante

Option : Développement

Mémoire de fin d'étude en vue d'obtention du diplôme de maîtrise en Economie

<p>Le rôle de l'Etat face au développement. Le cas de Madagascar</p>

Présenté par : ANDRIANIRINARISOA Herimampianina Vonisoa

Encadré par : Mme Lalao RAJAOSON

Date de soutenance : 12 Mars 2010

Année Universitaire : 2008-2009

Remerciements

« Je t'instruirai et te montrerai la voie que tu dois suivre ; Je te conseillerai, j'aurai le regard sur toi. »

Psaume 32 :8

Nous honorons Dieu et glorifions son nom sans que nos efforts seraient vains.

Que Monsieur RAVELOMANANA Mamy, Chef de Département de l'Economie reçoive ici l'expression de notre gratitude pour la volonté qu'il apporte pour le bon fonctionnement de la formation au sein du département.

Que Madame RAJAOSON Lalao accepte l'expression de ma profonde et sincère gratitude et reconnaissance, qui malgré ses lourdes responsabilités, a accepté de m'encadrer et de me diriger par ses conseils pendant l'exécution de ce travail.

Mes remerciements s'adressent également à tout le personnel au sein du département Economie pour leur travail.

Mes pensées vont à mes parents, mon frère et à mes sœurs et à toute ma famille pour leur soutien et leur patience. Je leur dédie ce travail.

Comment ne pas remercier tous les amis qui, de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce mémoire et pour leurs pensées, leurs soutiens moraux et financiers durant ce travail.

Avant propos

Dans le cadre de clôture des années d'études au cours du second cycle, il est demandé à chaque étudiant d'élaborer un mémoire de maîtrise, qui se développera autour d'un thème précis.

Ce travail s'intitule : « *Le rôle de l'Etat face au développement. Le cas de Madagascar* ». Le choix de ce thème est axé sur les fonctions détenues par l'Etat pour promouvoir le développement dans un pays donné et surtout le cas de Madagascar.

Ce travail tient compte des évolutions des rôles de l'Etat compte tenu de l'évolution des phénomènes dans le monde et donc des évolutions au niveau national qui s'imposeront en conséquence.

Sur le plan pédagogique, ce travail pourra être une source de documentation aux autres étudiants des promotions cadettes et pourra leur inspirer une étude plus approfondie du thème traité.

La structure générale de ce travail est conçue par le biais d'une méthodologie simple et classique. La première partie est consacrée entièrement à une étude théorique, tandis que la deuxième partie se focalisera sur une étude de cas, celle de Madagascar.

Sommaire

PARTIE I : L'ETAT ET LE DEVELOPPEMENT

CHAPITRE 1 : Généralités sur l'Etat

Section 1 : Définition et organisation de l'Etat

A- Les différentes conceptions de l'Etat.

I- Selon E. Durkheim, M. Weber

II- Selon K. Marx

B- Les formes d'organisation de l'Etat

I- Le pouvoir central et les collectivités locales

II- Les organismes publics et les organisations de sécurité sociale

Section 2 : Les fonctions et actions de l'Etat

A- L'Etat Gendarme

I- Selon L. Walras et A. C. Pigou

II- Selon J. S. Mill, V. Pareto et A. Smith

B- L'Etat Providence

I- Contexte et missions de l'Etat providence

II- La crise de l'Etat providence

CHAPITRE 2 : **Le développement et le rôle de l'Etat pour promouvoir le développement**

Section 1 : Le développement

A- Définition et divers concepts

I. Définition

II. Les vagues du développement

B- Les indicateurs du développement

- I. Les indicateurs économiques
- II. Les indicateurs sociaux

Section 2 : La redéfinition du rôle de l'Etat dans le développement

- A- Les causes de l'évolution
 - I- Les différentes crises dans le monde
 - II- Mondialisation

- B- Les domaines d'intervention de l'Etat
 - I- Au niveau national
 - II- Au niveau mondial

PARTIE II : LE CAS DE MADAGASCAR

CHAPITRE 1 : L'Etat et le développement à Madagascar

Section 1 : Le développement à Madagascar

- A- Madagascar en chiffre
 - I- L'économie
 - II- Le social

- B- Les modèles de développement de Madagascar.
 - I- Les politiques volontaristes
 - II- Les politiques libérales

Section2 : Les rôles joués par l'Etat pour le développement à Madagascar

- A- Dans le cadre du PAS
 - I- Cadre conceptuel et les objectifs
 - II- Les actions de l'Etat et les principales réformes mises en place

- B- Dans le cadre du DSRP
 - I- Contexte et cadre général du DSRP et le contenu
 - II- Les axes stratégiques et les actions de l'Etat

CHAPITRE 2 : Analyse des rôles joués par l'Etat dans les stratégies de développement instaurées à Madagascar

Section1 : La politique économique de l'Etat

- A- Définition de la politique économique et les objectifs économiques
 - I. Définition de la politique économique
 - II. Les objectifs économiques
- B- Les instruments de la politique économique
 - I. La politique conjoncturelle
 - II. La politique structurelle

Section 2 : Les analyses des fonctions de l'Etat dans les stratégies de développement à Madagascar

- A- Un tableau de comparaison entre le PAS et le DSRP et les
contraintes étatiques
 - I. Tableau de comparaison du PAS et du DSRP
 - II. Les contraintes de l'Etat
- B- Les points en faveur de l'Etat et les points en défaveur de l'Etat et
les recommandations
 - I. Les points en faveur et les points en défaveur de
l'Etat
 - A- Les points en faveur de l'Etat
 - B- Les points en défaveur de l'Etat
 - II. Les recommandations
 - A- La demande en politique publique
 - B- L'offre en politique

Introduction

Depuis la société primitive jusqu'à nos jours, les modes de vie de chaque société n'ont jamais cessé d'évoluer. Cette évolution est marquée par l'existence de nouvelles formes de besoins exprimés par la société. Cette société, que ce soit dans les temps anciens ou moderne, nécessite une certaine forme d'organisation. Cette nécessité d'organisation au sein de la société met en valeur l'existence d'une entité qui dispose de responsabilités et donc de pouvoir faire fonctionner la société entière. Cette entité est ce qu'on désigne actuellement par l'appellation « *Etat* ».

Ce travail est intitulé : « **Le rôle de l'Etat face au développement : le cas de Madagascar** ». Le terme « *Etat* » peut renvoyer à des réalités diverses, d'abord l'Etat envisagé sous l'angle international est synonyme de Pays comme Madagascar, la Chine, le Sénégal. Au sens plus restreint, au niveau d'un pays, l'Etat représente l'ensemble des collectivités publiques, c'est-à-dire les hommes qui disposent des pouvoirs publics. En ce sens, l'Etat sous-entend une hiérarchie de pouvoir et de structure selon un ordre bien défini. En outre, au sens strict, le terme « *Etat* » désigne une seule structure, notamment le pouvoir central d'où émanent les décisions et les directives générales.

Dans ce travail, il est question de l'Etat au sens strict, c'est-à-dire l'Etat qui désigne le pouvoir central. Le choix de ce thème est axé sur les actualités dans le monde. Il est nécessaire d'étudier le rôle de l'Etat et l'évolution de ce rôle au fil du temps, surtout en tenant compte du contexte mondial du XXème siècle qui est la mondialisation. Ce concept s'est répandu rapidement à travers le monde et s'est intégré dans le mode d'organisation de production et a façonné même la manière de vivre de la société moderne.

S'agissant de Madagascar, il est connu comme un pays possédant un potentiel économique et social nécessaire à son développement, mais pourtant dans sa croissance, Madagascar n'a pas vraiment réussi son décollage, en dépit des actions de l'Etat qui ont été menées dans ce sens. D'où la question de savoir dans quelle mesure l'Etat joue-t-il un rôle efficace dans le développement, ce qui sous-entend par ailleurs le bien-être de la population au sein de cette nation. Par ailleurs, l'Etat devrait être le seul acteur sur le plan national chargé de l'administration générale et de l'organisation des activités de la nation dans son ensemble.

Pour ce faire, quelles en sont les fonctions de l'Etat ? Ne devrait-t-il pas jouer un rôle d'harmonisation des activités économiques pour le développement ? Et dans la mesure où son intervention est nécessaire, quelles en sont les limites ?

Pour mener à bien ce travail et pour pouvoir répondre à ces questions, il est nécessaire de préciser les différents outils méthodologiques. Les supports de cours et les diverses formations au cours du cursus au niveau du Département de l'économie ont été les documents de base et de référence. La consultation des différents ouvrages généraux et spécialisés semble être de rigueur pour les supports théoriques. Enfin l'accès à l'internet et aux différents site-web étaient de mise pour les diverses actualités.

Dans le cadre de ce travail de recherche : «**Le rôle de l'Etat face au développement : le cas de Madagascar** », le plan adopté comporte deux parties : la première se focalisera dans une optique plutôt théorique concernant l'Etat et le développement. La seconde optera par contre pour une étude réaliste sur le cas de Madagascar dans le cadre des fonctions de l'Etat dans les différentes stratégies de développement qui se sont succédé pour promouvoir le développement.

PARTIE I: L'ETAT ET LE DEVELOPPEMENT

La première partie de ce travail rapproche deux notions : l'Etat et le développement. Ces deux notions ont des sens complémentaires et interdépendants. L'objet de cette première partie est d'étudier distinctement l'Etat d'un côté, le développement de l'autre pour ensuite comprendre leur interdépendance et surtout le rôle joué par l'Etat pour promouvoir le développement.

Dans un premier chapitre, le centre d'intérêt se fixe sur l'Etat. On procédera à sa présentation, à la présentation de ses organismes. On se focalisera davantage sur ses fonctions et ses actions.

Un second chapitre abordera la notion de développement. On établira une définition et on présentera les indicateurs les plus connus et les plus employés en matière de développement dans le monde entier.

CHAPITRE 1 : Généralités sur l'Etat

A travers ce chapitre, dans une section première, nous examinerons l'Etat et son organisation ; dans la seconde section, les fonctions de l'Etat seront évoquées.

Section 1 : Définition et organisation de l'Etat

Dans le cadre de cette définition et de l'organisation de l'Etat, nous aborderons les différentes conceptions de l'Etat et ensuite, il paraît opportun de montrer les fonctions et actions de l'Etat.

C- Les différentes conceptions de l'Etat.

Cette partie consistera à voir l'Etat sous ses différents angles, c'est-à-dire les définitions de l'Etat de divers points de vue.

III- Selon E. Durkheim, M. Weber

-Dans ces travaux, *Emile Durkheim*¹ définit l'Etat comme un organe de rationalité. Il est placé au plus haut de l'échelle sociale et a pour rôle de se rendre compte des nécessités générales de la vie en commun et de réaliser ainsi l'intérêt général dans le cadre d'une société caractérisée par une division de travail. Ainsi, l'Etat est défini par Durkheim comme un organe de justice sociale, morale d'un pays. Par conséquent, l'Etat réalise l'égalité sociale au moyen de la justice.

E. Durkheim introduit par ailleurs la notion : *administrations* qui sont des organes secondaires sous l'action de l'Etat. Notons que ces administrations ne constituent pas l'Etat lui-même mais ont pour fonction de réaliser les objectifs fixés par l'Etat. En cette matière de fixation des objectifs, l'Etat est synonyme de *société politique*.

¹ DURKHEIM É., 1893-*De la division du travail social*, Paris, Les Presses universitaires de France, huitième édition, Collection: Bibliothèque de philosophie contemporaine, 1967, 416 pp.

L'Etat selon E. Durkheim est un *organe de rationalité*, un *organe de réalisation de l'égalité sociale*, qu'en est-il de l'Etat du point de vue de M. Weber ?

-*Max Weber*² entend par l'Etat, une *entité politique* à caractère institutionnel et dont le monopole de la contrainte physique est légitime sur le territoire considéré, par l'application des règlements établis et sous le contrôle de la direction administrative.

Pour M. Weber, l'entité politique ou entreprise politique est synonyme d'Etat à condition que sa structure administrative arrive à faire respecter les lois à travers la justice, la police et l'armée. Dans la sociologie de M. Weber, la souveraineté est le résultat de cette capacité de l'Etat à s'emparer du monopole de la contrainte à travers son appareil administratif.

M. Weber rejoint l'idée de E. Durkheim sur le point que l'Etat est un *instrument de rationalité* mais non une figure de superstructure dans la société. En effet, l'Etat s'est séparé de la société selon M. Weber et s'est institutionnalisé, afin de réaliser des objectifs d'intérêt collectif dans le cadre de la division du travail.

En un mot, l'Etat a pour rôle d'affiner la pensée et l'action des hommes pour le bien-être de tous, par la suite on s'intéressera au point de vue de K. Marx.

IV- Selon K. Marx

-Pour *Karl Marx*³ et les Marxistes, l'Etat est un *instrument de la classe sociale dominante*. Comme dans beaucoup de sociétés, par exemple dans la société féodale, l'Etat fut l'organe de la noblesse pour exploiter les paysans serfs et corvéables. Dans de pareil cas, l'Etat actuel, moderne est *l'instrument de l'exploitation du travail salarié par le capital*.

Par ailleurs l'Etat est une organisation de la classe appelée possédante et cette organisation a pour rôle de protéger cette classe possédante de la classe dite non possédante. Cette distinction de classe découle du fait que les droits accordés aux citoyens sont évalués et gradués suivant leur fortune. Donc, il est ici question de différence au niveau de la structure

² WEBER M., 1952 -*Le savant et le politique*, éd. Plon, pp. 99-104

³ MARX K., 1867- *Le capital. Critique de l'économie politique*.

sociale. L'Etat est l'instrument de la classe placée au sommet de cette structure contre la classe qui, par opposition est placée à la base.

En bref, K. Marx présente l'Etat comme un instrument de la classe dominante dans la société.

Après avoir défini l'Etat sous différents angles dans un premier lieu, on présentera en second lieu les différentes formes d'organisation de l'Etat.

D- Les formes d'organisation de l'Etat

Cette partie consistera à la présentation de la manière dont l'Etat s'organise dans la réalisation de ses fonctions.

I. Le pouvoir central et les collectivités locales

L'Etat est une des formes d'organisation politique et juridique d'une société et est constitué d'institutions par lesquelles il exerce autorité et pouvoir. Ces organisations politiques et juridiques comprennent le pouvoir central ou le gouvernement et les collectivités territoriales.

1. Le gouvernement

Le *gouvernement* est un élément constitutif de l'Etat. Concrètement, la notion de gouvernement désigne *l'exécutif*, *le législatif* et *la judiciaire*.

Le gouvernement bénéficie de la puissance publique, de la capacité de commander et possède le monopole de la contrainte. Dans ce cas, il doit être légitime et respecter lui-même les règles en vigueur dans la société.

Le pouvoir central est représenté par le gouvernement qui possède une légitimité et la capacité de se faire obéir dans la société. Une question est de savoir qu'en est-il de la notion de séparation de pouvoir ?

2. Les collectivités décentralisées

Les principes fondamentaux d'un Etat moderne incluent la séparation des pouvoirs où dans un cas plus précis : délégation de pouvoir par le pouvoir central. Il est donc préférable, vu l'impossibilité de tout gouverner et de tout décider à partir des organes centraux de confier à des organes régionaux ou locaux le soin de prendre les décisions qui mettent au

premier rang l'intérêt supérieur de la nation. D'autant plus que l'intérêt de cette délégation de pouvoir est important ou que ces organes locaux ou régionaux sont beaucoup plus proches des réalités de la base et par conséquent mieux informés. Ces organes sont appelés les *collectivités décentralisées*. Ces collectivités sont plus aptes à prendre en mains leurs propres affaires et à en confier la gestion à leurs représentants élus.

A côté du pouvoir central et les collectivités décentralisées, on assiste aussi à l'existence des organismes publics et des organisations de sécurité sociale.

II. Les organismes publics et les administrations de sécurité sociale

Le pouvoir central de l'Etat est en étroite collaboration avec les collectivités décentralisées et les organismes dans la poursuite de ses objectifs, ce sont les organismes publics et les administrations de sécurité sociale.

1. Les organismes publics

Les organismes publics sont de deux sortes :

- il s'agit des *organismes ou entreprises de droit privé* dont le capital est en totalité ou en majeure partie détenu par l'Etat. Il peut s'agir en fait d'entreprises créées par l'Etat ou d'entreprises nationalisées, on assiste par ailleurs à un contrôle effectué par l'Etat.

- des *organismes ou établissements de droit publics* ou *parfois de droit privé* qui produisent de biens et de services à caractère collectif et dont leurs actions sont financées par l'Etat de manière substantielle soit par des prêts, par des subventions ou par voie de participation. En effet, ces organisations sont soumises aux contraintes de l'Etat pour divers objectifs de redistribution, de développement régional.

A côté des organismes publics, les administrations de sécurité sociale tiennent aussi une place non négligeable dans les actions de l'Etat.

2. Les Administrations de sécurité sociale

Les administrations de sécurité sociale sont chargées des actions de sécurité sociale, en matière de prévoyance. En effet elles réunissent toutes les unités institutionnelles centrales et

locales dont l'activité principale consiste à fournir des prestations sociales. Ces administrations sont compétentes en matière de sécurité sociale des travailleurs salariés. En d'autres termes, elles s'occupent de ce qui concerne l'assujettissement à la sécurité sociale, l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles ; les vacances annuelles, les allocations familiales, les pensions, l'assurance soins de santé et les indemnités.

Dans cette section première, on a défini l'Etat sous différents aspects selon plusieurs auteurs. Par ailleurs, les différents organes de l'Etat ont été présentés suivant leur rôle respectif dans la poursuite des objectifs fixés par l'Etat.

Dans une deuxième section, on présentera les différentes fonctions détenues par l'Etat.

Section 2 : Les fonctions et actions de l'Etat

Dans cette section, les différents rôles joués par l'Etat seront considérés d'où la notion de l'Etat gendarme selon les auteurs classique à celle de l'Etat Providence pour différentes raisons.

A- L'Etat Gendarme

Pour les économistes classiques, puis néoclassiques, l'intervention de l'Etat dans la vie économique d'une société donnée est nécessaire et peut prendre plusieurs formes.

D'un côté, l'Etat doit prendre en charge la construction des grandes infrastructures utiles à la société, et effectivement des infrastructures que l'initiative privée ne peut prendre en charge.

D'un autre côté, c'est à l'Etat que revient la gestion des biens collectifs que le marché, à travers ses propres mécanismes, ne peut gérer. Par ailleurs, afin de garantir la bonne marche de la concurrence menacée par les différentes formes de monopole des grandes entreprises, le rôle de l'Etat revient d'après les classiques à réglementer l'activité dans son ensemble.

I- Selon L. Walras et A. C. Pigou

- D'après *Léon Walras*⁴, il propose l'intervention de l'Etat dans certains domaines d'activité, et cela par une *nationalisation d'entreprise*. En effet, il existe des domaines où la concurrence n'est pas souhaitable. On peut prendre l'exemple du cas des compagnies de chemin de fer.
- Par ailleurs, *Arthur Cecil Pigou*⁵ avance l'utilité de l'intervention de l'Etat dans le problème des externalités. Effectivement, il préconise la mise en place des taxes dites Pigouviennes par l'Etat sur les activités produisant des externalités négatives et par contre accorder des subventions pour celles produisant des externalités positives.

L. Walras et A. C. Pigou avancent l'idée que l'Etat doit intervenir dans des domaines bien définis, qu'en est-il des autres auteurs classiques ?

II- Selon J. S. Mill, V. Pareto et A. Smith

- *John Stuart Mill*⁶ remet en cause l'inégalité sociale expliquée par le fait de l'enrichissement d'un petit nombre au détriment de la majorité. L'objectif est la justice sociale fondée sur la notion d'utilité, de bonheur et définissant ainsi la justice comme étant un fait maximisant le bonheur dans la société.
- Par contre, *Vilfredo Pareto*⁷ préconise, en opposition avec Stuart Mill sur l'intervention de l'Etat d'un système d'indemnisation systématique, des individus qui se sentiraient lésés par la décision prise par l'Etat compte-tenu de *l'équilibre de Pareto*. Cet équilibre étant défini comme la situation économique performante où la condition d'aucun individu ne peut être améliorée sans que cela ne nuise à celle d'un autre.

⁴ WALRAS L., 1874 - *Manuel d'Economie politique*.

⁵ PIGOU A.C., 1946 - *The Economics of Welfare*, Macmillan

⁶ STUART M., 1848 - *Les principes de l'économie politique*.

⁷ PARETO V., 1909 - *Manuel d'économie politique*, Paris, Giard et Brière

- En outre, *Adam Smith*⁸ réduit l'intervention de l'Etat dans un système de liberté naturelle à trois devoirs :
 - la *défense* c'est-à-dire l'Etat se doit de défendre la société de tout acte de violence.
 - la *protection* dans la mesure du possible contre l'injustice ou l'oppression de tout autre membre de la société, en d'autres termes, l'Etat doit établir une administration de justice.
 - la *mise en place et l'entretien des ouvrages publics* afin de fournir à la société des services publics.

Ainsi, les différents auteurs classiques et néoclassiques ont préconisé plusieurs façons pour l'intervention de l'Etat dans la société soit au niveau économique, soit au niveau social et la correction des faits et circonstances visant à minimiser le bonheur social. Depuis le temps, les attributions de l'Etat ont évolué de l'Etat Gendarme, protecteur à l'Etat Providence.

B- L'Etat Providence

La conception de l'Etat gendarme a montré ses limites dans les périodes de crises économiques. Ces limites se traduisent sur l'incapacité de l'Etat à rétablir une stabilité de la situation économique et sociale

I. Contexte et missions de l'Etat Providence

Au lendemain de la crise de 1929, *John Maynard Keynes* a considéré que seul l'Etat était en mesure de rétablir les équilibres fondamentaux par son intervention dans la vie économique et sociale. C'était la naissance de l'Etat providence. De ce fait, il est à noter que l'Etat providence ne se substitue pas aux fonctions de l'Etat gendarme, mais la complète.

Les missions de l'Etat providence se sont en effet le plus distinguées dans le domaine social. Il développe une protection sociale pour l'ensemble de la population grâce à la sécurité sociale consistant à prendre en charge les risques sociaux liés à la vie collective tels que le chômage, les maladies, la vieillesse.

⁸ SMITH A., 1779 –*Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, éd. Economica, 2000.

Dans le souci d'assurer plus d'égalité et de justice sociale, l'Etat intervient par la contrainte dans la redistribution des richesses au moyen des prélèvements obligatoires, afin de rétablir l'équilibre social et d'assurer une croissance économique durable.

Par ailleurs, l'Etat peut s'endetter pour relancer, par des nouvelles dépenses l'activité du système économique, en accroissant les commandes des entreprises. Cette action est menée par *une politique budgétaire*.

De plus, au moyen d'une *politique monétaire*, l'Etat peut accroître la masse de monnaie en circulation dans l'économie, ce qui produira un effet de stimulation sur la demande de la société.

Après les périodes de crise, selon Keynes l'Etat, par son intervention dans le domaine de l'économie et le social est nécessaire et cela peut être expliqué, en plus des déséquilibres causés par la crise par une incapacité ou défaillance du marché à régler par lui-même les phénomènes économiques. Cependant l'Etat providence est en crise. Cette crise s'accroît et entraîne ainsi le déficit chronique de l'Etat lui-même.

II- La crise de l'Etat Providence

Depuis 1970, l'Etat providence a été fortement remis en cause à la suite du choc pétrolier. Dans certains pays comme les Etats Unis et au Royaume Uni l'Etat providence a quasiment disparu tandis que dans d'autres, comme la France, l'Etat providence a réussi à suivre mais se trouvait de plus en plus en peine pour remplir ses objectifs, d'autant plus que nombreuses crises comme le déficit permanent de la sécurité sociale ou les problèmes d'endettement se profilaient et remettaient en cause la capacité de l'Etat à assurer certaines de ses fonctions.

Plusieurs critiques ont été à l'origine de la crise de l'Etat providence et par voie de conséquence causant la fin de celui-ci.

- Selon *Pierre Rosanvallon*,⁹ l'Etat connaît une triple crise depuis 1970 :

⁹ ROSANVALLON P., 1984- *La crise de l'Etat Providence*, éd. Du seuil, coll. Points, pp.21-22

D'abord des difficultés financières persistaient. La fin de forte croissance de trente glorieuses remet en cause le mode de financement de l'Etat ; de plus que les dépenses publiques s'accroissent par la prise en charge sociale et économique des victimes de la récession.

Ensuite, l'efficacité de l'Etat providence est de plus en plus contestée, cela est dû au fait que l'Etat ne parvient plus à résoudre les problèmes socio-économiques comme le chômage, le problème de la mobilité sociale.

Enfin, l'Etat providence subit une crise de légitimité par le fait que ses mesures sont perçues par la population comme des surplus d'impôt que des opportunités de redistribution.

Rosanvallon avance comme solution un allègement du poids de l'Etat en transmettant certaines missions à la société civile et développant l'initiative locale, de plus il préconise une visibilité beaucoup plus claire du fonctionnement de l'Etat surtout au niveau de ses dépenses.

- Les *théoriciens de l'offre* critiquent l'Etat providence qui est considéré comme un facteur de découragement du travail et de l'épargne; par conséquent il conduit à une baisse de l'activité. Un théoricien de l'offre : *Arthur Laffer*¹⁰ avance que « trop d'impôt tue l'impôt » c'est-à-dire qu'en instaurant une hausse du taux d'impositions, les contribuables se découragent au travail et entraînant une difficulté à payer ces impôts.
- Les *monétaristes* menés par *Milton Friedman* apportent une vive critique du rôle de l'Etat préconisé par Keynes après la crise. Les agents deviennent moins sensibles aux politiques conjoncturelles de l'Etat providence ; les ménages anticipent sur le long terme et augmentent leur épargne pour combler les lacunes qu'une hausse d'impôt aurait éventuellement causée au niveau de leur consommation. En bref, le rôle de l'Etat devient néfaste pour la population selon Milton Friedman.
- Une des critiques de l'Etat providence est basée sur la fonction de redistribution des revenus. Les prestations sont assimilées à un facteur de condamnation de la population. En d'autres mots, l'action de l'Etat via les prestations sociales et par là aggrave leur situation. Une solution simple sera le désengagement de l'Etat pour l'amélioration de la vie de la société.

¹⁰ <http://fr.wikipedia.org/wiki/etat-providence>

A travers ce premier chapitre, l'Etat a été défini suivant de multiples points de vue et a été présenté suivant son mode d'organisation dans la poursuite de ces objectifs pour l'ensemble de la société. Ce chapitre a marqué par ailleurs les rôles joués par l'Etat dans la vie économique et sociale.

L'intérêt d'un second chapitre portera sur le développement et le rôle de l'Etat pour promouvoir le développement.

CHAPITRE 2 : Le développement et le rôle de l'Etat pour promouvoir le développement

L'Etat, destiné au début à protéger les citoyens (fonction de législation, de justice, de police, de défense) et à percevoir l'impôt, s'est fait l'organisateur de la vie économique et social. Il s'est fixé des règles de jeu et agit par lui-même dans l'éducation, les travaux publics et la nationalisation et par ailleurs organise les relations et la protection sociale.

Ainsi, le rôle de l'Etat n'a cessé de grandir, d'évoluer au cours des siècles pour atteindre au mieux le développement d'un pays considéré.

Dans ce chapitre, il sera question d'avoir une notion à propos du développement et ensuite de focaliser l'attention sur le rôle que tient l'Etat pour promouvoir le développement.

Section 1 : Le développement

A travers cette section, il est utile de définir le développement, voir quelques concepts et de montrer quelles sont les indicateurs.

A- Définition et divers concepts

Le développement sera défini dans un premier temps, puis divers concepts seront distingués comme le concept des vagues du développement.

I. Définition du développement

« Le développement économique et social fait référence à l'ensemble des mutations positives (techniques, démographiques, sociales, sanitaires...) que peut connaître une zone géographique (monde, continent, pays, région...) ». ¹¹

Il ne doit pas être confondu avec la croissance économique. Celle-ci est habituellement nécessaire ou consécutive au développement mais elle n'en est qu'un aspect et n'en demeure pas suffisante.

Le développement économique nécessitant notamment de la création de richesses, on associe développement économique et « progrès », puisqu'il entraîne, généralement, une progression du niveau de vie des habitants. On parle alors d'amélioration du bien-être social (au sens économique).

Ainsi, le développement économique est assimilé à un processus d'accumulation régulière des richesses et d'augmentation lente mais progressive des revenus et de l'emploi.

Par ailleurs, quelles sont les vagues du développement ?

II. Les vagues du développement

A partir de l'analyse économique, on peut distinguer trois vagues du développement ¹². L'intérêt de cette distinction réside sur le fait que depuis le temps où l'homme vivait de la chasse et de cueillette, l'activité humaine n'a jamais cessé d'évoluer. Cette évolution se manifeste au fur et à mesure dans les trois vagues suivantes :

-la *vague agraire* : qui s'est établie afin d'assurer la sécurité alimentaire. Peu à peu, l'activité principale devient agricole. La valeur clé réside dans la force humaine ou animale qui permet de réaliser les travaux des champs. Cette première révolution à l'échelle de l'humanité commence à dégager un surplus de production agricole qui favorise l'émergence de nouvelles formes d'activités telles que l'artisanat, le commerce. La source essentielle de

¹¹http://fr.wikipedia.org/wiki/Developpement_economique_et_social

12 TOFFLER A., HEIDI -*Le Choc du futur. La Troisième vague et Les Nouveaux pouvoirs*

richesse étant constituée par la terre, l'organisation politique se structure autour de la possession ou du contrôle de territoires.

Cette première vague de l'évolution humaine se prolonge encore largement aujourd'hui en employant cependant une proportion de plus en plus faible de l'humanité. Le type de pouvoir associé à la vague agraire est celui de la « force brute ».

-la *vague industrielle* a commencé à se développer au début du XVIIIème siècle. De là commençait la possibilité de substituer la force musculaire de l'homme et des animaux à la mécanique. Dès lors, les premières manufactures, puis des usines gigantesques où l'on fabrique des objets en grande série se développaient rapidement. Dans les pays industrialisés, en l'espace de deux siècles, la population ouvrière dépasse la population agricole, sans toutefois la faire disparaître, car la population mondiale croissante doit d'abord se nourrir. Ainsi cette deuxième vague vient s'ajouter à la vague agraire qui subsiste encore tout en perdant de sa force.

-la *vague de la connaissance* : un nouveau secteur d'activité émerge dans les pays avancés à peine 200 ans après la révolution industrielle, le secteur tertiaire. Ce secteur est caractérisé par la propagation de l'information à grande échelle et le dynamisme de la diffusion des ordinateurs et le développement des techniques de traitement et d'échange des informations. Ainsi cette vague est synonyme de vague de savoir.

En effet, là où la force brute permettait de produire des denrées agricoles, là où l'argent permettait d'investir dans des usines fabriquant des biens de consommation tout en engendrant des bénéfices, seul le savoir peut améliorer les rendements agricoles, la qualité des produits et les bénéfices des investisseurs. Bien plus, le savoir ne peut lui-même créer du savoir dont découle l'argent.

On peut remarquer par ailleurs que ces trois vagues se succèdent et se superposent à la fois.

Après avoir vu la définition du développement et les différents concepts associés à cette notion, on se focalisera par la suite sur les divers indicateurs du développement.

B- Les indicateurs du développement

Les indicateurs du développement sont d'ordre économique et d'ordre social.

I. Les indicateurs économiques

Les indicateurs économiques sont les indicateurs liés à la comptabilité nationale et les indicateurs liés à la production et au commerce.

- ✚ Les *indicateurs liés à la comptabilité nationale* qui sont principalement le PIB : produit intérieur brut et le PNB : le produit national brut. Ces instruments de mesure sont couramment utilisés comme représentatifs du bien-être des individus, de la capacité de formation du capital et de l'aptitude à la croissance.
- ✚ Les *indicateurs liés à la production et au commerce* comme la consommation d'énergie et la capacité de satisfaire les normes exigés dans le commerce, au point de vu qualité et quantité.

II. Les indicateurs sociaux

Les indicateurs sociaux sont entre autre les indicateurs liés aux structures sociales et les indicateurs liés à la pauvreté.

- ✚ Les *indicateurs liés aux structures sociales* : la démographie, la santé, l'éducation, l'alphabétisation, l'espérance de vie. Les caractéristiques démographiques peuvent être calculées même en l'absence d'état civil, mais leur variation ne peut pas être expliquée seulement par le niveau de développement. Ces indicateurs peuvent être englobés dans l'IDH : indicateur de développement humain.
- ✚ Les *indicateurs liés à la pauvreté* tels que l'*IPH* : l'*Indicateur de pauvreté* qui a été créé par le PNUD, le *BNB* ou l'*indice de Bonheur national brut*, créé dans les années 1960 ; le *BIP40* ou *baromètre des inégalités et de la pauvreté*, créé en 1999 par le Réseau d'alerte sur les inégalités¹³.

¹³ http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9veloppement_%C3%A9conomique_et_social

Le développement est un concept complexe, et souvent difficile à accomplir pour certains pays sans avoir une certaine situation économique préalable et nécessaire pour sa réalisation. Bien sûr, l'établissement de cette structure économique suppose un engagement important de la part de l'Etat au sommet de l'échelle. C'est pourquoi au fil du temps, le rôle de l'Etat s'est évolué et nécessitant ainsi une redéfinition afin de satisfaire les conditions requises pour le processus de développement.

Section 2 : La redéfinition du rôle de l'Etat dans le développement

Dans cette section, il sera question de présenter dans un premier temps les raisons de la redéfinition du rôle de l'Etat, ensuite on évoquera ses nouvelles attributions.

A- Les causes de l'évolution

L'évolution des phénomènes tant au niveau national qu'international oblige en quelque sorte une redéfinition du rôle de l'Etat. Nombreuses en sont les causes dont les principales sont les crises dans le monde et la mondialisation.

I. Les différentes crises dans le monde

Après la Première Guerre Mondiale, succédée par la grande récession des années 1930 et suivi de la Seconde Guerre Mondiale, une réflexion sur le rôle de l'Etat a été faite.

A la suite de nombreuses conséquences des guerres et crises sur tous les plans, chaque nation se doit de rétablir la vie nationale dans son ensemble et par là remet la totalité des tâches à accomplir entre les mains de l'Etat. Ces conséquences néfastes, surtout sur le plan économique mettent en exergue l'importance de l'interventionnisme massive de l'Etat dans l'économie. Ce rôle de l'Etat dans l'économie consistait au rétablissement des équilibres fondamentaux au niveau macro-économique.

Les après-guerres constituent ainsi des périodes de renégociation du rôle de l'Etat. Dans le domaine du social, la mise en place des systèmes de sécurité sociale a été de rigueur dans le but de garantir la sécurité du revenu de chacun, qui sans cesse menacé par les aléas de la vie : maladie, dommage, les accidents du travail.

Ainsi, la reconstruction des après-guerres accentue la nécessité de l'Etat à intervenir de plus en plus dans l'organisation de la vie économique et sociale.

A côté des différentes crises survenues dans le monde, produisant des effets notoires sur tous les plans, aussi bien dans les pays développés que les pays en développement, la remise en suspens du rôle de l'Etat s'est étendue au phénomène de la mondialisation.

II. Mondialisation

La mondialisation est perçue comme une création d'un espace mondial interdépendant. Une première vague de mondialisation a été constatée, allant de 1870 à 1914¹⁴. La première guerre mondiale et la crise des années 1930 suscitent le retour du protectionnisme : la montée des nationalisations de l'Etat, une fragmentation des marchés. Dès lors, la mondialisation n'est plus à l'ordre du jour jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Le phénomène de la mondialisation n'est donc pas linéaire. A la fin du XIXème siècle, la mondialisation désigne une nouvelle phase d'intégration planétaire des phénomènes économiques, financiers, écologiques et culturels. Cette mondialisation se distingue de la première vague par son ampleur et sa rapidité. Elle est définie comme « une abolition de l'espace mondial sous l'emprise d'une généralisation du capitalisme, avec le démantèlement des frontières physique et réglementaire¹⁵ ».

Cette abolition des frontières spatiales et temporelles grâce au développement rapide des révolutions des technologies remet en cause la définition de « l'état » entendu au sens d'un pays : constitué par la population, le territoire et l'autorité politique. La mondialisation nous conduit donc à s'interroger sur la pertinence de la définition de « l'état » et donc sur les compétences de l'autorité politique dans la gestion des affaires de cet « état ».

Ainsi, le rôle de l'Etat, au sens de l'autorité politique compétente au sein d'une nation est remis en question par la définition même de la mondialisation.

Effectivement, la mondialisation induit un dépassement du cadre étatique :

-la croissance des flux transnationaux.

¹⁴ <http://www.oboulo.com/remise-cause-etat-mondialisation-64306.html>

¹⁵ <http://www.oboulo.com/remise-cause-etat-mondialisation-64306.html>

-le développement d'une gouvernance régionale et mondiale.

-l'émergence d'une culture mondiale.

Cependant, il est utile de faire une remarque que même jusqu'à maintenant, l'Etat s'est vraiment évolué quant à ses objectifs et aussi ses fonctions.

B- Les domaines d'intervention de l'Etat

Cette section comprendra deux sous-sections. La première consistera à une redéfinition des rôles de l'Etat au niveau national, tandis que le second se fixera sur les nouveaux rôles de l'Etat à l'échelon régional et mondial.

L'économiste américain *Richard Musgrave* définit trois fonctions économiques de l'Etat dans la Théorie des finances publiques¹⁶ :

- L'allocation des ressources ou « *affectation* », qui concerne notamment la prise en charge des biens collectifs ;
- La distribution ou « *répartition* », qui a pour but d'influer sur les inégalités ;
- La régulation ou « *stabilisation* », qui doit tenter de stimuler l'activité économique, le marché ne menant pas à une situation optimale selon cet auteur keynésien.

Vu les différentes raisons survenues dans le monde, ce qui a conduit à de nombreux changements et au niveau national et au niveau mondial, de nécessaires évolutions s'imposent à l'Etat de chaque nation.

I. Au niveau national

Au niveau national, l'Etat doit se recentrer sur ses domaines d'intervention propres. Ce sont : l'éducation, la justice, la sécurité, la diplomatie, la régulation économique, la cohésion

¹⁶ Cours d'économie publique par Mme Blanche Richard, 4ème année

sociale, l'organisation de la solidarité nationale et enfin la protection sociale des plus démunis.

Il doit clarifier en effet ses responsabilités et doit chercher à être plus efficace et à mieux décider dans le souci de mieux préparer la nation à l'avenir et par là apprendre à déléguer son pouvoir à l'échelon local.

Il est nécessaire cependant de clarifier les domaines d'intervention de l'Etat moderne.

- *Au niveau de ses ressources*, l'Etat intervient en instaurant des impôts sur la consommation, notamment la TVA, taxe sur la valeur ajoutée et des taxes spécifiques sur certains produits à savoir : taxes sur le tabac et alcools, taxes intérieures sur les produits pétroliers. Les recettes fiscales comprennent aussi les impôts sur les revenus, les impôts sur les sociétés, les impôts sur le patrimoine comme par exemple les taxes foncières, l'impôt de solidarité sur la fortune. Ce sont les recettes fiscales de l'Etat. A côté de ces recettes fiscales, les recettes non fiscales sont principalement : les revenus du patrimoine de l'Etat dont les participations de l'Etat dans des entreprises, le produit de diverses redevances d'usage du domaine public et enfin le produit des amendes.
- *Au niveau de ses dépenses*, l'Etat affecte ses ressources dans plusieurs domaines comme par exemple : l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche, la sécurité et la défense, le travail, la solidarité.

Les dépenses de l'Etat sont réparties principalement en :

- ★ *Dépenses courantes* : ou dépenses de fonctionnement permettant de faire fonctionner les services publics et de rémunérer les fonctionnaires d'Etat.
- ★ *Dépenses d'intervention* : que sont les dépenses faites par l'Etat pour accompagner l'évolution économique du pays. Ce sont par exemple les aides à la construction de logements, les aides sociales, les aides à l'emploi.
- ★ *Dépenses d'investissement* qui peuvent être civile : la construction d'une route ou la construction d'une université, ou militaire, la construction des bases militaires.

Ainsi, le périmètre d'intervention de l'Etat dans la vie économique et sociale évolue sans cesse au fur et à mesure que les nouveaux besoins émergent. Donc il est à noter que depuis les temps anciens, les rôles joués par l'Etat évoluait et évolueront à l'avenir tant au niveau national que mondial.

II. Au niveau mondial

La mondialisation a transformé le monde. L'économie, la culture, la société et même le mode de vie deviennent mondiaux.

L'objectif est d'avoir un Etat organisé et capable de gérer le processus de la mondialisation afin que le pays profite des bienfaits de ce processus.

Pour ce faire, les Etats doivent s'allier avec les différents acteurs non gouvernementaux, non étatiques dans la satisfaction des besoins de la collectivité au niveau national qu'international. Ces différents acteurs sont le secteur privé, les organisations non gouvernementales, bénévoles et internationales, les groupes de réflexion, de pression, la société civile.

Il faut noter cependant que cette collaboration de l'Etat avec ces autres acteurs privés n'a véritablement réussi qu'au niveau régional même si par ailleurs, on assiste à la mise en place d'organisation internationale issue de la mondialisation comme l'ONU avec toutes ses branches pour favoriser la coopération multilatérale, c'est-à-dire : la collaboration susmentionnée.

Il convient que dans le contexte mondial, l'Etat de chaque nation œuvre ensemble dans la réalisation des objectifs communs qui sont résumés dans l'OMD : l'objectif du millénaire pour le développement. Il est à souligner que le but premier de l'OMD est de faire profiter aux plus défavorisés du monde, de tirer parti des fruits de la mondialisation.

Ainsi, les objectifs du millénaire pour le Développement ou l'OMD définissent huit buts à atteindre d'ici 2015.

Ces buts sont entre autres :

- **Objectif 1** : - *réduire l'extrême pauvreté et la faim* qui comprend les sous objectifs suivants :
 - La réduction de moitié de la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour.
 - La réduction de moitié de la proportion de la population qui souffre de la faim.
- **Objectif 2** : - *Assurer l'éducation primaire pour tous* visant à donner à tous les enfants dans le monde entier les moyens d'acheter un cycle complet d'études primaires.
- **Objectif 3** : - *Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.*

Le souci est d'éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaires, et si possibles à tous les niveaux de l'enseignement.

- **Objectif 4** : - *réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans* dont le sous-objectif est la réduction de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans.
- **Objectif 5** : - *Améliorer la santé maternelle* dont le sous-objectif est de réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle.
- **Objectif 6** : - *Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies.*

Les sous – objectifs sont

- De stopper la propagation des VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle.
- De maîtriser le paludisme et d'autres grandes maladies et commencer à inverser la tendance actuelle.
- **Objectif 7** : - *Assurer un environnement durable* comprenant les sous-objectifs suivants :
 - Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales.
 - Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès d'une façon durable à un approvisionnement en eau potable.
 - Améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants se trouvant dans des conditions misérables.
- **Objectif 8** : *mettre en place un partenariat mondial pour le développement* dont le but est la poursuite de la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral. Les sous-objectifs en sont :
 - Avec les pays en développement, créer des emplois décents et productifs pour les jeunes.
 - Avec l'industrie pharmaceutique, mettre à la disposition des pays en développement des médicaments essentiels abordables.
 - Avec le secteur privé, faciliter l'accessibilité de tous aux nouvelles technologies, surtout les technologies de l'information et de la communication, afin d'en tirer les avantages.

Ainsi, la mise en œuvre des moyens pour l'accomplissement et l'atteinte de ces objectifs fixés nécessitent l'engagement de chaque Etat. Cet engagement est en l'occurrence en faveur d'une bonne gouvernance, de la lutte contre la pauvreté et du développement.

La bonne gouvernance selon la définition de la Banque Mondiale est la capacité du gouvernement à gérer efficacement les ressources mises à sa disposition, et à mettre en œuvre des politiques pertinentes.

Effectivement, l'engagement de l'Etat en matière de bonne gouvernance est de rigueur et met en évidence le rôle important joué par l'Etat.

PARTIE II : LE CAS DE MADAGASCAR

Cette deuxième partie sera consacrée au cas de Madagascar. En effet, ce pays a besoin de se relever surtout au niveau économique, pour pouvoir espérer un développement afin d'assurer le bonheur et le bien être de sa population. Pour ce faire, toutes les forces vives de la nation seront mobilisées. L'objet de ce travail est de montrer la part attribuée à l'Etat dans ce développement à Madagascar, cette part est d'autant plus importante que celle de n'importe quelle force considérée.

Dans un chapitre premier, il sera question de l'Etat et le développement à Madagascar, dans lequel, on présentera l'économie de Madagascar en chiffres et on évoquera les différentes politiques de développement instaurées dans ce pays depuis son Indépendance et les rôles de l'Etat pour la mise en œuvre de ces politiques de développement.

Un second chapitre se tournera vers les analyses des fonctions de l'Etat dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques. Les recommandations y sont aussi avancées pour l'Etat dans l'accomplissement de ses fonctions pour le développement de Madagascar.

CHAPITRE 1: L'Etat et le développement à Madagascar

Dans ce chapitre premier, on parlera de développement de Madagascar et les rôles joués par l'Etat pour promouvoir ce développement.

Section 1 : Le développement à Madagascar

Cette section comportera des données chiffrées de Madagascar et les modèles de développement instaurés.

A- Madagascar en chiffres

Dans cette sous-section, il convient de présenter Madagascar dans sa réalité en chiffre. Le choix des indicateurs se base sur l'utilité de la compréhension des raisons de la mise en place des différentes politiques de développement à Madagascar.

Cette présentation se divisera en deux, à savoir : dans le domaine de l'économie et dans le domaine du social.

I. L'économie

Il conviendra d'exposer la croissance annuelle du PIB ou produit intérieur brut, ensuite la balance commerciale en pourcentage du PIB et enfin de montrer l'état du commerce de Madagascar en pourcentage du PIB.

-La croissance annuelle du PIB

La croissance annuelle du PIB en % représente la variation relative d'une période à une autre du volume du PIB en dollars constants d'une année de référence. Elle reflète l'augmentation ou la baisse dans le cas d'une croissance négative du niveau d'activité économique dans un pays. Pour le cas de Madagascar, on présentera l'évolution pour l'ensemble de la période 1961-2006.

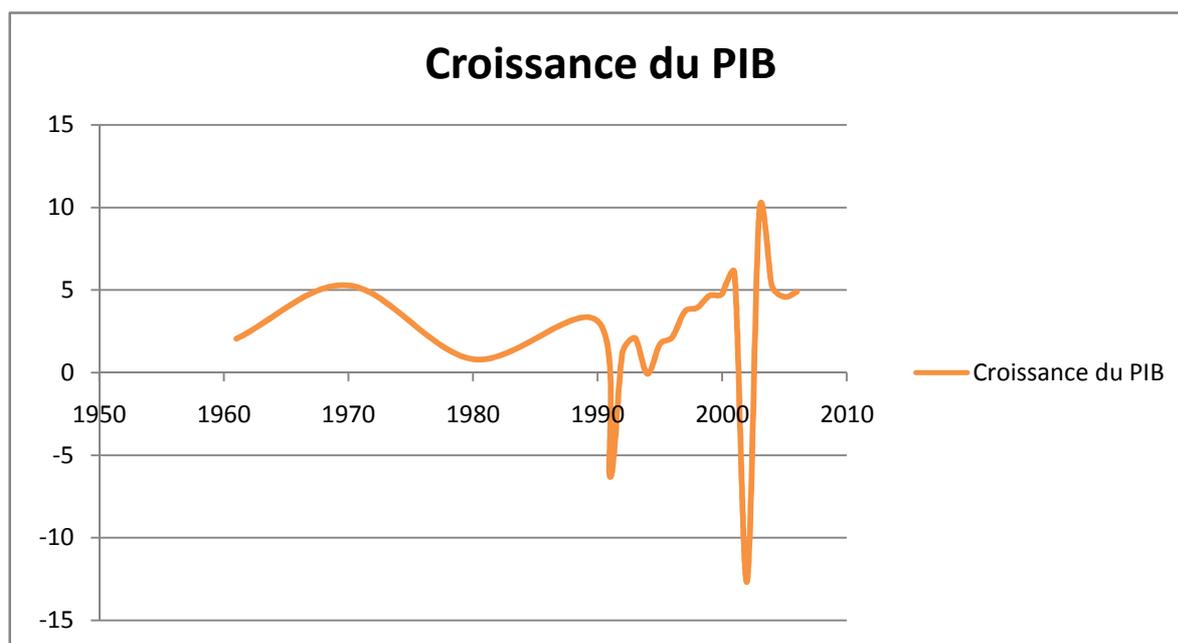
Tableau 1 : Evolution de la croissance en % du volume du PIB en dollars constants

Années	Croissance du PIB
1961	2,05
1970	5,28
1980	0,81
1990	3,13
1991	-6,31
1992	1,19
1993	2,1
1994	-0,07
1995	1,71
1996	2,15
1997	3,69
1998	3,93
1999	4,66
2000	4,76
2001	6,02
2002	-12,67
2003	9,79
2004	5,26
2005	4,59
2006	4,89
2007*	4.5
2008*	4.4

Source : Banque Mondiale

Note : les dernières années, marquées par un astérisque (*), sont des estimations effectuées par *Perspective monde* à partir des cinq données précédentes, selon un modèle de régression linéaire simple.

Graphe 1 : La croissance du PIB



Pour l'ensemble de la période 1961-2006, on enregistre une moyenne annuelle de 1,8. C'est en 2003 qu'on enregistre le plus haut niveau (9,79) et c'est en 2002 qu'on enregistre le plus bas niveau (-12,7).

Dans l'ensemble, Madagascar enregistre une croissance de 139% du volume du PIB en 45 ans.

-la balance commerciale en % du PIB

La balance commerciale des biens et services retrace la différence entre les exportations de biens et services et les importations de biens et services, exprimée en pourcentage du PIB. Une balance positive indique que les exportations dépassent en valeur les importations ou excédent commercial. Une balance négative indique au contraire que les importations dépassent en valeur les exportations, dans ce cas on a un déficit commercial.

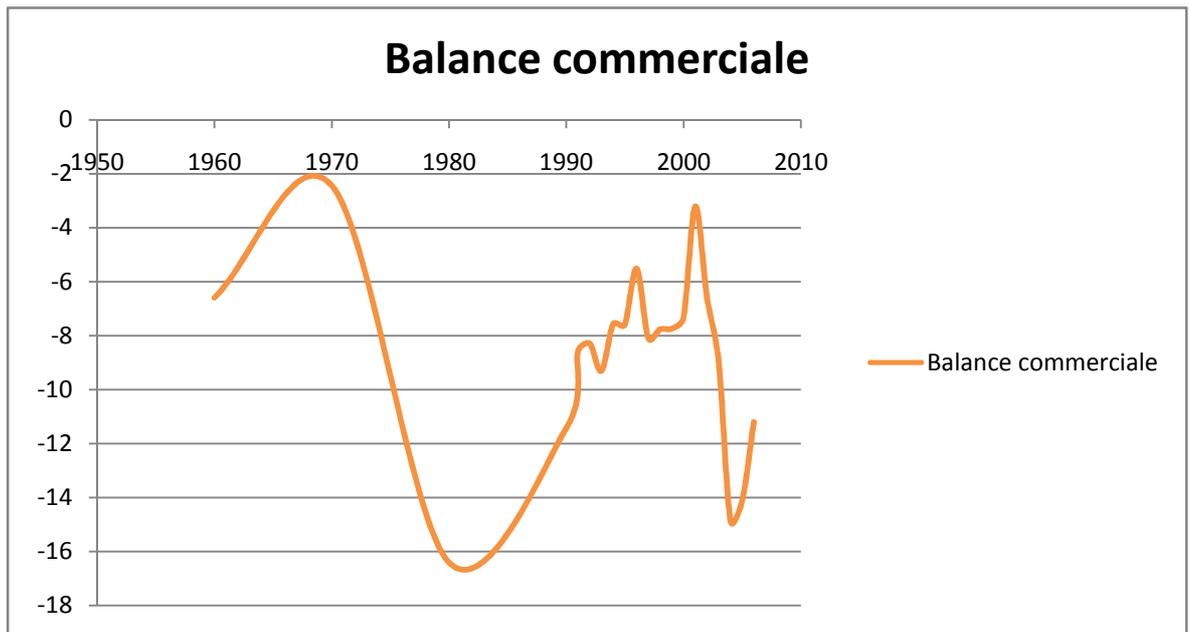
Tableau 2 : La balance commerciale de Madagascar en % du PIB

Années	Balance commerciale
1960	-6,59
1970	-2,43
1980	-16,4
1990	-11,43
1991	-8,58
1992	-8,28
1993	-9,3
1994	-7,57
1995	-7,58
1996	-5,51
1997	-8,09
1998	-7,76
1999	-7,74
2000	-7,33
2001	-3,21
2002	-6,57
2003	-8,99
2004	-14,85
2005	-14,11
2006	-11,2
2007*	-9,7
2008*	-7,9

Source : Banque Mondiale

Note : les dernières années, marquées par un astérisque (*), sont des estimations effectuées par *Perspective monde* à partir des cinq données précédentes, selon un modèle de régression linéaire simple.

Graphe 2 : La balance commerciale



Pour l'ensemble de la période 1960-2006, on enregistre une moyenne annuelle de -7,2. C'est en 1970 qu'on enregistre le plus haut niveau (-2,43) et c'est en 1980 qu'on enregistre le plus bas niveau (-16,4).

Globalement, Madagascar enregistre une chute de 70% de la balance commerciale en 46 ans.

-le commerce de Madagascar en % du PIB

Le commerce en pourcentage du PIB est la valeur totale des exportations de biens et services additionnée à la valeur totale des importations de biens et services, en pourcentage du PIB. C'est un indicateur très utile pour observer l'ouverture d'une économie par rapport à l'étranger. Autrement dit, plus ce pourcentage est élevé, plus l'économie de ce pays est ouverte.

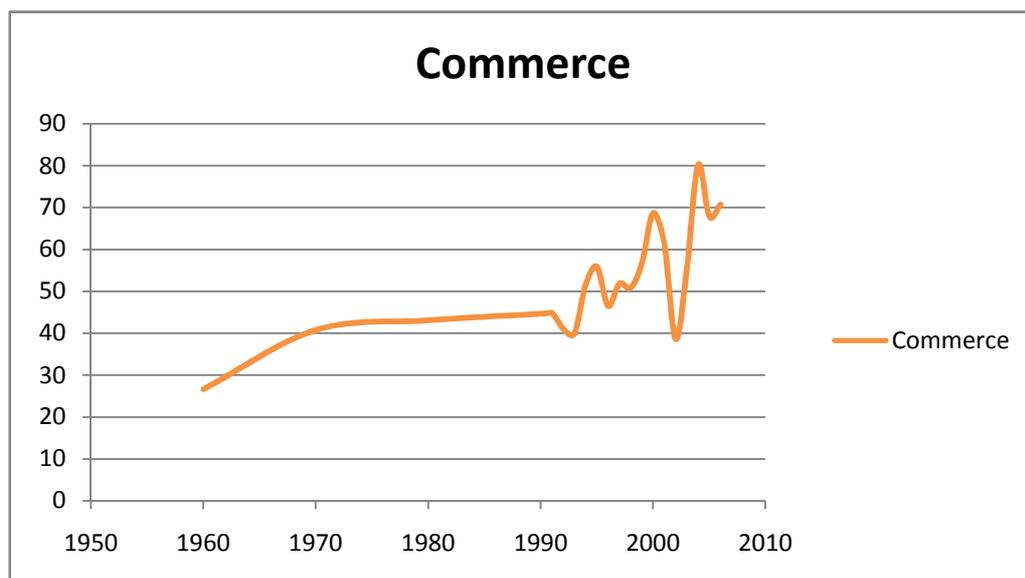
Tableau 3 : Le commerce de Madagascar en % du PIB

Années	Commerce
1960	26,65
1970	40,75
1980	43,08
1990	44,63
1991	44,8
1992	41,05
1993	39,93
1994	51,63
1995	55,85
1996	46,5
1997	51,83
1998	50,8
1999	56,68
2000	68,68
2001	61,37
2002	38,58
2003	55,16
2004	80,15
2005	67,9
2006	70,68
2007*	63.4
2008*	58.7

Source : Banque Mondiale

Note : les dernières années, marquées par un astérisque (*), sont des estimations effectuées par *Perspective monde* à partir des cinq données précédentes, selon un modèle de régression linéaire simple.

Graphe 3 : Le commerce



Pour l'ensemble de la période 1960-2006, on enregistre une moyenne annuelle de 42,5. C'est en 2004 qu'on enregistre le plus haut niveau (80,2) et c'est en 1960 qu'on enregistre le plus bas niveau (26,6).

Considérant l'ensemble de la période considérée, Madagascar enregistre une croissance de 165% de son commerce en 46 ans.

En ce qui concerne l'économie, on a considéré la croissance du PIB, l'évolution de la balance commerciale en % du PIB et l'évolution du commerce en % du PIB. On s'intéressera par la suite dans le secteur du social.

II. Le social

Dans le domaine du social, on exposera davantage la croissance annuelle de la population en % de la population totale, la dépense publique totale dans le domaine de la santé et enfin la dépense publique totale dans le secteur de l'éducation.

-la croissance annuelle de la population

La définition de population englobe tous les résidents indépendamment de leur statut légal ou de leur citoyenneté, à l'exception des réfugiés qui ne sont pas établis en permanence

dans leur pays d'adoption. Ceux-ci sont généralement considérés comme faisant partie de leur pays d'origine. On obtient le pourcentage de croissance de la population en soustrayant la population recensée pour une année, exemple : 2002 par celle de la précédente, exemple 2001. On divise ensuite le résultat par la population de l'année la plus reculée : 2001.

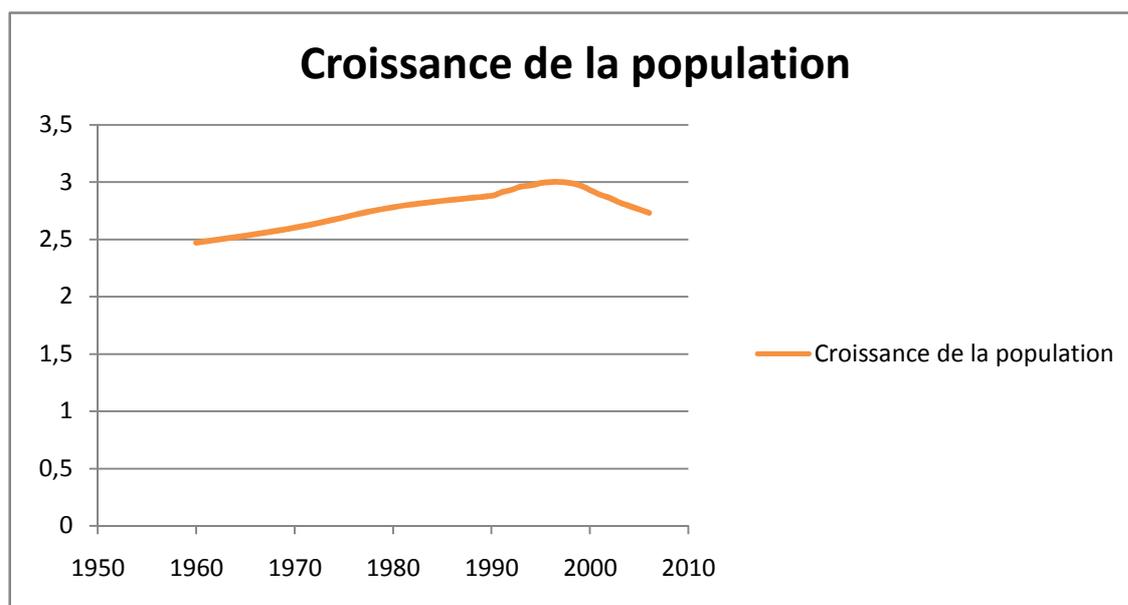
Tableau 4 : La croissance annuelle de la population en % de la population totale

Années	Croissance de la population
1960	2,47
1970	2,6
1980	2,78
1990	2,88
1991	2,91
1992	2,93
1993	2,96
1994	2,97
1995	2,99
1996	3
1997	3
1998	2,99
1999	2,97
2000	2,93
2001	2,89
2002	2,86
2003	2,82
2004	2,79
2005	2,76
2006	2,73
2007*	2.7
2008*	2.7

Source : Banque Mondiale

Note : les dernières années, marquées par un astérisque (), sont des estimations effectuées par **Perspective monde** à partir des cinq données précédentes, selon un modèle de régression linéaire simple.*

Graphe 4 : La croissance de la population



Pour l'ensemble de la période 1960-2006, on enregistre une moyenne annuelle de 2,8. C'est en 1997 qu'on enregistre le plus haut niveau (3) et c'est en 1960 qu'on enregistre le plus bas niveau (2,5).

Considérant l'ensemble de la période en 46ans, Madagascar enregistre une croissance de 11%.

-les dépenses publiques totales dans le domaine de la santé

Il s'agit des dépenses en santé dans les secteurs privé et public, en relation avec le Produit intérieur brut. La somme comprend les services de santé préventifs et curatifs tels que les activités de planification familiale et de nutrition, ainsi que l'aide d'urgence relative à la santé. Les dépenses totales en santé public sont évaluées ici en pourcentage du PIB, soit l'ensemble des « valeurs ajoutées dégagées par les entreprises d'un pays ».

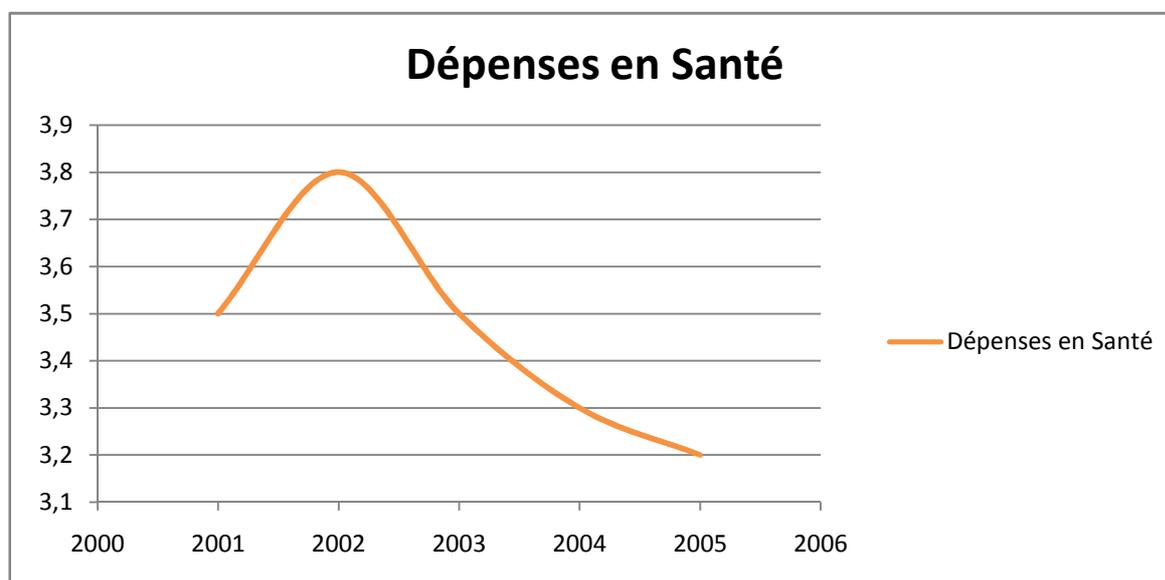
Tableau 5 : Les dépenses annuelles publiques en santé en % du PIB

Années	Dépenses en Santé
2001	3,5
2002	3,8
2003	3,5
2004	3,3
2005	3,2
2006*	3
2007*	2,9
2008*	2,7

Source : Banque Mondiale

Note : les dernières années, marquées par un astérisque (*), sont des estimations effectuées par *Perspective monde* à partir des cinq données précédentes, selon un modèle de régression linéaire simple.

Graphe 5 : Les dépenses en santé



Pour l'ensemble de la période 2001-2005, on enregistre une moyenne annuelle de 3,5. C'est en 2002 qu'on enregistre le plus haut niveau (3,8) et c'est en 2005 qu'on enregistre le plus bas niveau (3,2).

Pendant les périodes allant de 2001 à 2005, Madagascar enregistre une chute de 9% en dépense publique en santé.

- les dépenses publiques totales dans le domaine de l'éducation

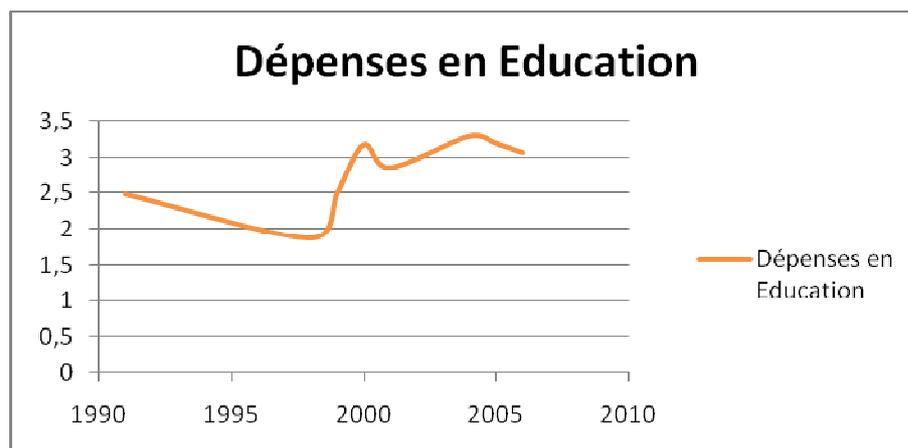
Les dépenses publiques totales en éducation s'agissent des dépenses consacrées à l'éducation publique en plus des subventions aux écoles privées de niveau primaire, secondaire et tertiaire, en pourcentage du Produit intérieur brut.

Tableau 6 : Les dépenses publiques totales en éducation en % du PIB

Années	Dépenses en Education
1991	2,48
1998	1,87
1999	2,49
2000	3,17
2001	2,85
2004	3,29
2005	3,19
2006	3,06

Source : Banque Mondiale

Graphe 6 : Les dépenses en éducation



Pour l'ensemble de la période 1991-2006, on enregistre une moyenne annuelle de 2,8. C'est en 2004 qu'on enregistre le plus haut niveau (3,3) et c'est en 1998 qu'on enregistre le plus bas niveau (1,9).

Pour l'ensemble de la période 1991-2006, Madagascar enregistre une moyenne annuelle de 2,8 en dépenses publiques totales en éducation.

Madagascar a été présenté à travers des chiffres reflétant les réalités, qu'en est-il des modèles de développements instaurés dans ce pays ?

B- Les modèles de développement de Madagascar

Madagascar, depuis son Indépendance en 1960 a essayé de s'en sortir par tous les moyens possibles sur le plan économique surtout. Pour ce faire, l'Etat malgache a mis en place des politiques volontaristes et s'est engagé par la suite dans des politiques libérales.

I. Les politiques volontaristes

Les politiques volontaristes sont perçues comme des actions menées par l'Etat dans l'accomplissement de son rôle. Elles comprennent l'économie administrée et la planification du développement.

1. L'économie administrée

Cette économie administrée est expliquée par l'intervention de l'Etat au niveau national. Cette intervention est justifiée par plusieurs raisons entre autre :

-les *paradigmes néoclassiques* qui exposent les interventions de l'Etat pour combler les lacunes ou les défaillances du marché. Par ailleurs, ces paradigmes supposent que l'Etat doit intervenir sur le marché vu l'existence des biens et services collectifs sur ce marché. Enfin, l'Etat se doit de corriger les asymétries d'information entre les agents économiques présents sur le marché ;

-les *manques des infrastructures économiques et sociales* dans le pays ;

-l'*insuffisance des ressources financières* pour faire fonctionner l'économie ;

-la *nécessité de gérer les ressources extérieures*, par exemple la coopération internationale pour le développement ;

-la *nécessité de régulation de l'accroissement de la population* ;

-l'*allocation optimale des ressources*, notamment des ressources intersectorielles dans les processus de production et de consommation ;

-la *nécessité d'une politique protectionniste* qui est basée sur la souveraineté nationale et dans le but de protéger les industries nationales et de promouvoir l'emploi.

Ainsi, l'intervention de l'Etat est fortement souhaitée, presque sur tous les domaines.

Les instruments de gestion de l'Etat pour l'économie administrée sont les suivants :

- les *prix administrés* ou prix subventionnés par l'Etat pour certains produits sur le marché afin de permettre l'accessibilité de tous à ces produits ;
- le *budget* et les *investissements publics* qui font référence à la théorie keynésienne ;
- le *control des relations internationales* pour les mesures protectionnistes ;
- les *réformes structurelles* : la nationalisation, les réformes agraires

2. La planification du développement

La planification est ici basée sur les préférences collectives. Par conséquent, elle est élaborée et exécutée dans le cadre d'une loi et mise entre les mains des pouvoirs politiques, c'est-à-dire l'Etat et le gouvernement.

La politique de développement dans le cadre d'une politique volontariste implique :

- la prise en compte des réalités économiques du pays ;
- la nécessité d'analyser les diverses rationalités économiques ;
- la maîtrise des déséquilibres macro-économiques.

Plusieurs facteurs ont été recensés pour expliquer les limites du modèle de la planification du développement dont les principaux sont :

- ❖ les problèmes liés à la structure de l'économie, c'est-à-dire que la capacité d'une stratégie de développement volontariste de l'Etat dépend largement de la capacité de l'Etat d'une part et du niveau de développement de l'économie d'autre part ;

- ❖ les problèmes liés aux événements extérieurs : les instabilités du système économique mondial provoquent des effets notoires dans le pays, cela par effet de contagion.

L'existence de ces limites des politiques volontaristes de l'Etat conduit à l'adoption d'une nouvelle forme de politique : les politiques libérales.

II. Les politiques libérales

A travers cette sous-section, il sera déterminé les causes de ces politiques libérales et par la suite les différents types de politiques libérales.

1. Les causes

Ces politiques sont dites libérales du fait que le gouvernement malgache a fait appel à un processus participatif auquel prennent part sa société civile et ses partenaires de développement, dont la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI).

Les facteurs causant l'adoption par l'Etat des politiques libérales à la suite des politiques volontaristes sont multiples, dont les principaux sont :

-le *diagnostic ou l'analyse de la crise des pays du Sud* : résultant des effets des crises mondiales des années 70. A Madagascar, durant les années 70, la crise économique a été caractérisée par l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande due à la faiblesse de l'appareil productif et à l'explosion démographique. Au début des années 80, Madagascar assiste à une crise financière : la crise de l'endettement caractérisée par l'incapacité du pays à payer ses engagements externes.

-la *distorsion des prix liée à l'économie administrée* : les prix des facteurs de production, ceux des biens de consommation ont été fixés par l'Etat. Cette fixation de prix par l'Etat favorise la spécialisation de la production par les entreprises et par ailleurs le bénéfice tiré n'arrive pas à couvrir les coûts de production. Le résultat était effectivement une démotivation des producteurs et arrivait jusqu'à la faillite des entreprises.

-les *déséquilibres macro-économiques* causés par le déficit des finances publiques et par la suite un déficit de la balance commerciale.

2. Les différents types de politiques libérales

Pour remédier aux déficits des finances publiques de l'économie administrée, le gouvernement malgache a mis en place des politiques libérales. Ce sont le programme d'ajustement structurel ou PAS et le document stratégique pour la réduction de la pauvreté ou DSRP.

Notons que ces programmes ont été mis de l'avant par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale pour appuyer les pays en voie de développement ou PVD dans leur démarche vers la prospérité.

Le programme d'ajustement structurel vise donc à établir ou à rétablir de façon permanente l'équilibre dans les balances de paiements, en favorisant l'instauration d'un climat économique approprié.

Le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté décrit les politiques et programmes qu'un pays entend mettre en œuvre sur le plan macroéconomique, structurel et social afin de promouvoir la croissance et de réduire la pauvreté, ainsi que les besoins de financement extérieur.

On abordera davantage ces politiques libérales dans le cadre de la section qui met en évidence les rôles joués par l'Etat pour le développement à Madagascar

Section2 : Les rôles joués par l'Etat pour le développement à Madagascar

Pour permettre une étude sur les rôles détenus par l'Etat, il convient de voir les politiques instaurées à Madagascar, dont le PAS et le DSRP.

A- Dans le cadre du PAS

Cette sous-section comportera le cadre conceptuel et les objectifs ainsi que les actions de l'Etat et les réformes mises en place.

I. Cadre conceptuel et les objectifs généraux

Il sera abordé dans un premier temps le cadre conceptuel du PAS et par la suite les objectifs généraux qui seront poursuivis dans ce programme.

1. Cadre conceptuel

Le cadre conceptuel du PAS comportera le pourquoi du programme, les différentes causes, la définition du programme.

→ Pourquoi l'ajustement ?

L'ajustement résulte de la constatation du ralentissement de la croissance, constatation de la faiblesse du revenu par habitant et la faiblesse du niveau d'investissement.

→ Quelles sont les causes ?

Les facteurs incitant à l'ajustement sont entre autre :

- ✚ un endettement massif du pays ;
- ✚ la faiblesse de la capacité d'exportation, résultant de la faiblesse de la production ;
- ✚ la détérioration de la balance de paiement et
- ✚ la détérioration du terme de l'échange.

→ Définition

Le PAS vise à établir ou à rétablir de façon permanente l'équilibre dans les balances de paiements, pour ce faire favoriser l'instauration d'un climat économique approprié. Globalement, il vise à « forcer les pays concernés, qui acceptent la contrainte, à vivre selon leurs moyens »¹⁷, d'où sa nature macro-économique structurelle.

Autrement dit, le PAS vise à « relancer durablement les perspectives de croissance, il a aussi pour effet de rétablir la confiance des investisseurs dans la viabilité de l'économie » et de favoriser « le retour des capitaux enfuis »¹⁸.

Le PAS peut donc être défini comme un ensemble d'objectifs économiques, un ensemble d'activités à réaliser pour atteindre ces objectifs, et une estimation des ressources

¹⁷Landell-Mills, p, 7

¹⁸BM Rapport annuel 1990, p.53

normalement requises pour y parvenir. Dans le cadre du PAS, les prêts sont accordés sur la base d'un programme triennal d'ajustement convenu entre le pays demandeur d'une part et le FMI et la BM d'autre part.

Ce programme est consigné dans un Guide Politique Cadre (GPC). Ce GPC fait état

- des objectifs des politiques macro-économiques et structurelles à poursuivre au cours des trois prochaines années;
- des stratégies privilégiées pour atteindre ces objectifs;
- du financement requis et des sources des fonds;
- des sources possibles de croissance économique;
- des facteurs macro-économiques et structurels qui freinent la croissance économique.

Par ailleurs, le GPC dresse le bilan des causes des difficultés éprouvées dans les balances des paiements.

Le GPC comporte également une évaluation des incidences sociales des programmes et esquisse des mesures à prendre pour en réduire les inconvénients.

La PAS est défini comme un ensemble d'objectifs économiques, quels sont ces objectifs ?

2. Les objectifs généraux

Ce sont principalement :

- ❖ la réduction des déficits de la balance des paiements
- ❖ la diminution des déficits budgétaires internes de l'Etat

Ainsi, trois principes sont à la base de l'ajustement structurel

-l'ouverture au marché mondial : la mondialisation

-la libéralisation interne : économie de marché

-la réduction ou la restriction des dépenses publiques.

Dans un premier temps, le PAS est défini dans un cadre bien précis et suivant des objectifs bien établis. Ainsi quelles sont les actions de l'Etat dans ce programme et les réformes qui sont mises en place ?

II. Les actions de l'Etat et les principales réformes mises en place

Pour la bonne marche du PAS, l'Etat tient un rôle important. Les résultats sont aussi considérables compte tenu des réformes entreprises.

1. Les actions de l'Etat

Compte tenu des objectifs visés par ce programme, l'Etat est mis au premier rang de tous les acteurs pour l'atteinte des buts fixés.

Ainsi, pour la réduction des déficits de la balance des paiements, surtout de la balance commerciale pour augmenter la production et donc l'exportation, l'Etat entreprend une politique de dévaluation. Une mesure prise pour diminuer la parité de la monnaie nationale par rapport aux monnaies étrangères. C'est une mesure de correction du taux de change.

Cette mesure vise à orienter la structure de la production vers l'exportation, notamment vers la production des produits de rente tels le café, la vanille et le girofle.

Par ailleurs, des mesures ont été prises pour la réduction des déficits internes :

- la diminution des dépenses publiques : impliquant la diminution des dépenses de fonctionnement, une diminution des infrastructures économiques et sociales
- La libéralisation du commerce intérieur et extérieur
- La diminution des différentes subventions de l'Etat et l'établissement d'une vérité des prix, fixation des prix sur le marché mais non plus par l'Etat
- L'accroissement des investissements privés pour stimuler l'appareil économique.

A travers ces actions de l'Etat, le FMI et la BM ont leur propre rôle à jouer.

Le FMI, d'une part a essayé de stabiliser le déséquilibre par l'intermédiaire d'une politique de stabilisation. Il a tenté une action du côté de la demande.

De l'autre côté, la BM a essayé de restructurer l'économie en vue d'augmenter la production. C'est plutôt une action du côté de l'offre pour sa part.

L'Etat, à côté de la BM et le FMI joue un rôle considérable dans l'accomplissement du programme, quelles sont les réformes mises en place à travers ce programme ?

2. Les principales réformes

Résultant de la mise en place de l'ajustement structurel, les changements instaurés à Madagascar sont :

- ✚ Les réformes budgétaires : application de la taxe sur la valeur ajoutée ou TVA, renforcement des administrations fiscales et douanières
- ✚ Les réformes de la politique publique : renforcement et suivi de l'exécution budgétaire tant au niveau des recettes fiscales qu'aux dépenses publiques
- ✚ Les réformes au niveau du secteur monétaire et financier : privatisation des banques, indépendance de la banque centrale, instauration des politiques de change et de paiement
- ✚ Les réformes des politiques commerciales, accompagnées d'une abolition du control des prix : libéralisation de la production, tournée vers l'exportation et élimination des taxes d'exportation.

Ainsi, la PAS a apporté d'importants changements au niveau de l'administration, de la gestion générale des politiques d'Etat ainsi qu'à la structure même de l'économie de Madagascar.

Les implications sont les suivantes :

- diminution du budget et du déficit de l'Etat
- privatisation des entreprises publiques
- arrêt du protectionnisme étatique
- dérèglementation généralisée de l'économie malgache.

En conséquence, les coûts sociaux ont été significatifs et par ailleurs a renforcé davantage la pauvreté.

Si les rôles de l'Etat ont été mis en évidence dans le cadre de l'instauration du PAS à Madagascar, qu'en est-t-il dans la mise en place du DSRP ?

B- Dans le cadre du DSRP

Dans la mise en place du DSRP, on se focalisera sur le contexte et le contenu du document d'une part et sur les axes stratégiques et les actions à entreprendre d'autre part.

I. Contexte et cadre général du DSRP et le contenu

Dans un premier temps, le cadre général du DSRP sera présenté, suivi du contenu de ce document.

1. Le cadre général

Le cadre général du DSRP implique l'analyse de la situation de pauvreté de Madagascar, pauvreté issue notamment de l'histoire politique et économique du pays avant et depuis l'indépendance en 1960. Effectivement, l'objectif principal de ce document est la réduction de la pauvreté.

Sur la base des indicateurs de pauvreté humaine (IPH), une comparaison internationale a classé Madagascar parmi les pays les plus pauvres de la planète. Au niveau national, le taux de pauvreté était de l'ordre de 69,6 % en 2001¹⁹. L'incidence de la pauvreté varie dans l'espace, se présentant comme un phénomène plutôt rural

La pauvreté est un phénomène essentiellement rural à Madagascar car 85% des pauvres se trouvent en milieu rural. Les pauvres sont en général issus des ménages dont les chefs sont des petits exploitants agricoles. Les principaux actifs contribuant le plus directement à la satisfaction des besoins des ménages sont la terre et la main d'œuvre. L'accès à la terre devient de plus en plus difficile. Sa répartition est inégale, et moins les ménages disposent de terre, plus accentuée est la pauvreté. Quant à la main

¹⁹ Banque mondiale

d'œuvre, le problème se pose en terme de qualification et de sous emploi, lié à une faible durée du temps de travail. Les coûts de la main d'œuvre sont relativement faibles à Madagascar.

Les dépenses alimentaires accaparent 70%²⁰ du revenu de la majorité des malgaches, ce qui leur laisse peu de possibilité pour la satisfaction d'autres besoins essentiels (santé, éducation, logement...).

Des facteurs entravent l'augmentation de la productivité des actifs. Il s'agit notamment : (i) du faible dynamisme de l'agriculture lié à la politique agricole et aux contraintes institutionnelles ; (ii) de l'éloignement par rapport aux différents services et marchés réduisant le rendement de la production et (iii) de l'insécurité.

L'insuffisance des infrastructures économiques contribue fortement à l'aggravation de la pauvreté : routes, transport, poste et télécommunication, énergie.

Au plan social, beaucoup reste encore à faire pour améliorer l'état de santé de la population. Les maladies infectieuses affectent les enfants malgaches, le sida frappe essentiellement la population d'âges actifs.

Les indicateurs de l'enseignement révèlent une situation alarmante de l'éducation. Près de la moitié de la population est analphabète (48%) dont 61% issus du milieu rural (contre le tiers pour le milieu urbain) et 50,6% de femmes. Enfin, les problèmes portant sur l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et relatifs à l'environnement persistent encore. Chez les ménages les plus pauvres, seuls 7% ont accès à l'eau potable contre 43% chez les plus riches. Par ailleurs, la situation de la pauvreté fait également état d'une défaillance dans la gouvernance qui affecte le système global et l'ensemble des acteurs : l'Etat, la société civile, le secteur privé, les ménages.

En vue d'éradiquer la pauvreté, le Gouvernement malgache a adhéré au cadre de réduction de la pauvreté proposé par la Banque mondiale et le FMI et a lancé la préparation d'un document de stratégie dès le début de l'année 2000²¹. Le Document de Stratégie de

²⁰ Enquête permanente auprès des ménages malgaches, INSTAT

²¹ http://www.mefb.gov.mg/doc/dsrp_final/dsrp.htm

Réduction de la Pauvreté est le fruit d'un processus participatif soutenu et impliquant toutes les forces vives de la nation: administration, élus, partis politiques, opérateurs économiques, société civile, organisations non gouvernementales, groupements professionnels et confessionnels. Divers ateliers thématiques, régionaux et de concertation nationale ont été organisés à cet effet de novembre 2000 à mars 2003. Une cellule technique chargée de coordonner et de piloter le processus a été mise en place par le Gouvernement.

2. Le contenu du document

Le DSRP contient cinq grandes rubriques notamment :

- ❖ Le *diagnostic de la pauvreté* : parlant du profil de la pauvreté, situation et tendance, parlant de la pauvreté et la situation sectorielle
- ❖ Le *cadre macroéconomique du DSRP* qui relate brièvement le cadre macroéconomique et budgétaire en fonction des objectifs du DSRP malgache et des programmes envisagés pour les atteindre.
- ❖ Les *recommandations* : au niveau du financement des actions à prendre pour mettre en œuvre le DSRP
- ❖ La *stratégie sectorielle et la réduction de la pauvreté* : comprenant les axes stratégiques
- ❖ La *lutte contre le VIH/SIDA et l'approche genre*.

A présent, quels sont les axes stratégiques et les actions à entreprendre dans le cadre du DSRP ?

II. Les axes stratégiques et les actions de l'Etat

Les axes stratégiques du DSRP seront évoqués en premier temps, ensuite on définira les actions entreprises par l'Etat.

1. Les axes stratégiques

La stratégie est basée sur la notion de développement durable défini dans l'objectif de développement. L'objectif de développement consiste à réduire de moitié le taux de pauvreté

en l'espace de 10 ans, soit passé du taux actuel de 70% à 35% en 2013²², et ce, à travers la promotion d'un développement rapide et durable. L'absence de stratégies d'ensemble en matière de développement et de protection sociale. L'inefficacité des stratégies qui ont pu être menées jusqu'ici, accentuées par la crise de 2002 oblige les autorités ainsi que les différentes entités à réagir et à adopter des stratégies radicales. Ces stratégies sont élaborées pour être capables de résoudre au plus vite, au mieux et de façon durable, la problématique de la pauvreté et celle du développement dans son ensemble.

Les axes sont notamment :

- Axe 1 : Restaurer un Etat de droit et une société bien gouvernée
- Axe 2 : Susciter et promouvoir une croissance économique à base sociale très élargie
- Axe 3 : Susciter et promouvoir des systèmes de sécurisation humaine et matérielle et de protection sociale élargis.

Les principaux axes stratégiques sont au nombre de trois, quelles sont par conséquent les actions à entreprendre ?

2. Les actions de l'Etat

Pour ce faire, les actions à entreprendre sont :

- ✚ Pour l'axe 1 : mettre en œuvre un ensemble d'actions qui ont trait au renouvellement, à l'amélioration, à la modernisation, au renforcement et au développement d'un cadre institutionnel de bonne gouvernance. L'objectif est d'assurer un environnement favorable au développement rapide et durable, et dont la mise en œuvre constitue l'une des conditions essentielles au succès de la promotion de la croissance économique. Cet axe permettra à l'Etat d'assumer avec efficacité et dans la transparence son rôle de facilitateur et d'animateur de l'économie.
- ✚ Pour l'axe 2 : les tâches consistent à répartir judicieusement et intensifier les moyens de production, définir, promouvoir et mettre en place des cadres d'action de partenariat et/ou de solidarité, définir et mettre en œuvre des systèmes de transfert de compétence technique et professionnelle ainsi que des capacités en matière de recherche. Accélérer la croissance par l'augmentation de l'investissement efficace et par l'ouverture à l'économie mondiale constitue l'objectif du deuxième axe.

²² http://www.mefb.gov.mg/doc/dsrp_final/dsrp.htm

Le secteur privé y jouera un rôle moteur tandis que le Programme d'Investissement Public (PIP) agira en tant que levier de développement dans l'affectation des ressources.

- ✚ Pour l'axe 3 : Les éléments constitutifs de cet axe portent sur la définition et la mise en œuvre de systèmes de gestion spatialisée et solidaire, de programmes de sécurisation alimentaire, de santé, d'éducation, d'habitat, d'environnement... La Commune servira de point d'ancrage de toutes les actions en tant que principal fournisseur des services de proximité. L'objectif est d'assurer que chaque Malgache puisse bénéficier des fruits de la croissance.

A côté de ces actions, quinze programmes de mise en œuvre ont été retenus : partant de l'instauration de la bonne gouvernance - gouvernance et lutte contre la corruption, gouvernance et respect de la démocratie, gouvernance de proximité - à l'éducation, la santé, en passant par stabilité économique et la croissance, le développement des secteurs porteurs, le développement et la densification des infrastructures structurantes.

Ces programmes s'appuient sur des actions en cours et sont priorisés suivant les besoins exprimés par les différents départements ministériels.

Ainsi, les rôles détenus par l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre du PAS et du DSRP ont été mis en évidence dans cette section, dans la suivante sera question les analyses des rôles de l'Etat au cours de ces politiques de développement.

CHAPITRE 2 : Analyse des rôles joués par l'Etat dans les stratégies de développement instaurées à Madagascar

A travers ce chapitre, on mettra en exergue les politiques économiques de l'Etat dans l'accomplissement de ses fonctions pour le développement à Madagascar et les analyses qu'on pourrait établir, suivies des recommandations.

Section1 : La politique économique de l'Etat

Dans cette section, il sera question de définir ce qu'est une politique économique, de donner les objectifs. Ensuite, on présentera les instruments de la politique économique.

A- Définition de la politique économique et les objectifs économiques

En premier lieu, on définira la politique économique et ensuite on décrira les objectifs économiques.

I. Définition de la politique économique

La politique économique regroupe l'ensemble des décisions prises par l'Etat afin d'atteindre, par le biais d'instruments appropriés, les objectifs fixés dans le domaine de l'intervention de l'Etat défini selon les classifications de Musgrave, à savoir dans le domaine d'affectation des ressources, de la distribution et de régulation.

Pour assurer ces fonctions, l'Etat doit dans un premier temps se fixer des objectifs qui correspondent à sa conception de l'évolution de la société : croissance économique, lutte contre les inégalités et contre le chômage, accès aux soins et à l'éducation. Il cherchera ensuite les instruments qui lui semblent les plus appropriés pour y parvenir. L'ensemble de ces décisions prises constitue la politique économique.

L'ensemble des décisions de l'Etat pour accomplir ses fonctions forme la politique économique. Quelles en sont les objectifs poursuivis par l'Etat ?

II. Les objectifs économiques

Les objectifs économiques se résument en général dans les politiques de stabilisation. Ces politiques cherchent à réguler les grandeurs macroéconomiques de façon à limiter les déséquilibres pouvant affecter l'économie nationale.

Les politiques de stabilisation se caractérisent par quatre grands objectifs : la croissance, le plein-emploi, la stabilisation des prix et équilibre intérieur ainsi qu'équilibre extérieur.

Notons que dans le cadre de ce travail, les objectifs considérés sont résumés dans les politiques de développement choisies, à savoir le PAS et le DSRP.

Si la politique économique et les objectifs économiques ont été définis, voyons par la suite les instruments mis en œuvre.

B- Les instruments de la politique économique

Les instruments dont dispose l'Etat pour réaliser ses objectifs sont nombreux et agissent par canaux divers. Ce sont la politique conjoncturelle et la politique structurelle.

I. La politique conjoncturelle

La politique conjoncturelle consiste à agir sur les mécanismes économiques pour rétablir les équilibres à court terme. Ses instruments doivent avoir une action rapide. Ils passent généralement par l'intermédiaire de la politique budgétaire ou de la politique monétaire. Peuvent également revêtir des aspects conjoncturels les politiques de l'emploi.

La politique budgétaire concerne l'utilisation des dépenses et des recettes publiques pour assurer la régulation de l'activité économique. Compte tenu de l'importance des budgets publics, la politique budgétaire est un moyen privilégié de régulation conjoncturelle.

La politique monétaire, pour les économistes néo-classiques assure la stabilité des prix. En revanche pour Keynes, elle est un moyen d'intervention sur toutes les grandeurs économiques.

La politique de l'emploi vise à assurer le plein-emploi et de faire réduire le chômage. Elle désigne l'ensemble des interventions de l'Etat qui affectent directement le marché du travail.

A côté de la politique conjoncturelle, on assiste aussi à l'existence de la politique structurelle.

II. La politique structurelle

La politique structurelle porte sur les composantes fondamentales du système économique. Elles sont plus longues à mettre en œuvre mais agissent durablement sur les équilibres à long terme. La politique industrielle, parmi tant d'autres correspond le plus souvent à des politiques structurelles.

La politique industrielle concerne les interventions de l'Etat sur la promotion des grands projets, notamment au niveau des grandes entreprises ou les industries.

Compte tenu de la politique économique de l'Etat dont la définition des objectifs et des instruments a été exposée, on pourra à présent avancer au niveau des analyses.

Section 2 : Les analyses des fonctions de l'Etat dans les stratégies de développement à Madagascar

Dans cette section, il sera question de faire une comparaison entre les deux stratégies de développement : le PAS et le DSRP suivi de la présentation des contraintes rencontrées par l'Etat dans l'accomplissement de ses fonctions. Ensuite on enchaînera par une série de recommandations.

A- Un tableau de comparaison entre le PAS et le DSRP et les contraintes étatiques

En premier lieu, on établira un tableau de comparaison des stratégies de développement. On pourra évaluer par la suite les contraintes étatiques.

I. Tableau de comparaison du PAS et du DSRP

Ce tableau portera sur les spécificités de chacune de ces stratégies. Ces spécificités sont entre autre l'objectif visé ou la stratégie de développement à moyen terme, les stratégies de lutte, le mode d'élaboration de la politique. On discerne aussi par ailleurs la prise en compte des spécificités de Madagascar dans l'élaboration de la politique et enfin les indicateurs de suivi et de conditionnalité

Tableau 7 : Comparaison entre le PAS et le DSRP

Spécificités	PAS	DSRP
<i>Objectif (stratégie de développement à moyen terme)</i>	-Ajustement structurel	-Lutte contre la pauvreté
<i>Stratégie de lutte</i>	-Economie de marché -Mondialisation -Restriction des dépenses publiques	-Allègement / effacement des dettes dans le cadre de l'initiative des pays pauvres très endettés (IPTE)
<i>Elaboration de la politique</i>	-proposée par les institutions de Bretton Woods : la BM et le FMI	-élaborée par Madagascar, processus participatif des forces vives de la nation
<i>Prise en compte des spécificités de Madagascar</i>	-faible	-forte
<i>Indicateur de suivi et de conditionnalité</i>	-Indicateurs de moyen	-Indicateurs de résultat

Source : Cours d'Economie de développement par Mr Fredy, 4^{ème} Année

On peut constater une nette différence des deux stratégies de développement dans les spécificités prises en compte. Une nette distinction se trouvant notamment au niveau de l'élaboration de la politique et de la prise en compte des spécificités de chaque pays.

II. Les contraintes étatiques

Ces contraintes concernent les activités de l'Etat dans l'accomplissement de ses fonctions. On peut distinguer les contraintes d'ordre monétaire et les contraintes d'ordre temporel.

Les contraintes d'ordre monétaire ou les contraintes financières du secteur public se traduisent généralement par un manque de financement des activités de l'Etat.

Les contraintes d'ordre temporel se traduisent par la solvabilité de l'Etat dans ses interventions. Ces contraintes sont souvent liées à l'inefficacité de l'Etat dans le processus de prise de décision politique.

Les contraintes que cela soit d'ordre financier ou d'ordre temporel agissent négativement dans l'exercice des fonctions de l'Etat et par conséquent limitent le caractère interventionniste étatique.

B- Les points en faveur de l'Etat et les points en défaveur de l'Etat. Les recommandations

Dans un premier temps, il sera question de repérer les points qui sont en faveur de l'Etat ainsi que les points qui défavorisent ses actions constatés dans le cadre de l'exercice de ses fonctions à travers la mise en place et l'exécution du PAS et du DSRP.

I. Les points en faveur et les points en défaveur de l'Etat

Dans un premier temps, il serait question des points en faveur de l'Etat, ensuite les points qui le défavorisent.

1. Les points en faveur de l'Etat

Les points forts sont ici définis comme les actions positives entreprises par l'Etat dans l'exercice de ses fonctions, ayant des effets notoires tant au niveau de l'administration même de l'Etat qu'au niveau de la vie de la nation dans son ensemble.

Ces points forts sont entre autres :

- Une volonté de l'Etat malgache à entreprendre de nouvelles démarches au niveau des modes de gestion : libéralisation.
- Une volonté d'accepter de nouvelles formes de politiques dans la conduite des affaires nationales pour l'intérêt haut du pays, sortir dans la pauvreté.
- Un désengagement de l'Etat au niveau de la fixation des prix des produits sur le marché.
- Une volonté d'intégrer le processus de la mondialisation dans la vie de la nation, sans pour autant pouvoir le maîtriser en adéquation avec les réalités nationales.

- A travers ses politiques d'intervention, l'Etat participe pleinement dans la promotion du bien être de la population malgache, par exemple dans la promotion de l'emploi, dans la mise en œuvre des politiques de protection qui touchent d'une manière directe et substantielle la vie de la population la plus défavorisée.

L'Etat malgache à travers ses engagements envers le peuple malgache ont su mettre au premier rang de leur préoccupation l'intérêt haut de la nation, sortir du fond de la pauvreté et offrir à la population une vie meilleure dans la sérénité et la sécurité dans tous les domaines : économiques et social. Par contre, les lacunes de l'Etat sont d'ailleurs notoires.

2. Les points en défaveur de l'Etat

Ces points faibles sont constatés au niveau interne, c'est-à-dire au sein de l'Etat même qu'au niveau de ses relations avec les différents acteurs nationaux et les partenaires internationaux.

Les défaillances internes de l'Etat malgache sont relatées comme :

- ★ Un problème au niveau de l'administration, qui présente un retard technologique et ce qui favorise un effet de lenteur dans les traitements des affaires administratives.
- ★ Un bouleversement d'ordre politique ayant pour effet la discontinuité des politiques instaurées pour promouvoir la croissance.
- ★ Un problème se trouvant au niveau de la constitution permettant ainsi les diverses troubles causant la faiblesse de l'Etat dans sa souveraineté.

Pour ce qui est du côté des relations de l'Etat avec ses partenaires économiques, au niveau national, on constate un manque de dialogue constructif entre l'Etat malgache et les différents acteurs économiques nationaux.

Dans l'optique des relations de l'Etat avec les partenaires économiques internationaux comme la BM et le FMI, on remarque :

- Qu'il n'existe pas de pouvoir de négociation de l'Etat malgache dans ces relations. Ce qui constitue une faiblesse de l'Etat.
- Les relations de l'Etat avec les partenaires mondiaux dans le cadre des politiques de développement soulèvent une situation de forte indépendance d'ordre financière.

Ce qui explique vivement les contraintes financières de l'Etat malgache et la source du non solvabilité de celui-ci dans la promotion des actions publiques.

D'une façon générale, les partenaires internationaux ont une *ingérence excessive* dans l'économie malgache dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de développement. Le résultat est effectivement un dérèglement total du repère étatique et conduisant à la perte de sa souveraineté et même la perte du pays en entier.

Par ailleurs, les conséquences de la mondialisation posent problème au niveau de l'efficacité des politiques économiques nationales. Ce qui implique l'inefficacité des politiques conjoncturelles et des politiques structurelles mises en œuvre pour l'atteinte des objectifs fixés.

De plus, l'élaboration de la politique économique nationale présente des lacunes au niveau de l'adéquation des objectifs définis avec les besoins réels ressentis d'une part et l'adéquation des objectifs avec les moyens qui sont affectés pour la mise en œuvre de ces objectifs. On constate qu'il n'existe d'agrégation des préférences au niveau individuel dans le processus de prise de décision politique.

En dernier lieu, seront présentés les recommandations compte tenu des points évoqués ultérieurement.

Section 2 : Les recommandations

Dans cette section, il sera question des recommandations sur les fonctions de l'Etat dans le cadre de ses obligations envers le pays et sa population. On tiendra compte en premier lieu la demande en politique publique et ensuite l'offre en politique publique.

A- La demande en politique publique

La demande en politique publique émane des citoyens. Elle se manifeste au moyen de leurs représentants élus, mais aussi par une expression collective à savoir la grève, les pétitions. La demande publique a recours aux organismes tels les partis politiques, les syndicats, les groupes de pression. Par la demande publique, les citoyens révèlent leurs préférences et leurs souhaits pour leur bien être.

- Considérons en premier lieu la demande publique dans le cadre du rôle d'allocation des ressources de l'Etat.

L'Etat doit répondre dans la mesure du possible à la demande de la population en biens collectifs. Ces biens concernent les grands travaux et ouvrages au service de la communauté, c'est-à-dire à un cout moindre et accessible à tous. L'Etat doit assurer la continuité de ses services dans le temps.

L'Etat doit aussi agir face à la demande de correction des externalités en biens publics. Ces effets externes agissent surtout pour le mal collectif, et agissent en défaveur des individus appartenant à un certain niveau de classe sociale. L'Etat doit intervenir pour une réglementation, par la mise en place des pénalisations et des taxes et par ailleurs subventionner les victimes de ces externalités.

L'Etat doit intervenir face à la demande de correction des monopoles qui provoquent un problème d'égalité et d'équité sociale. Dans ce cas, l'intervention de l'Etat en matière de réglementation est vivement souhaitable.

- Concernant le rôle de distribution de l'Etat, il doit répondre à la demande de sécurité sociale et d'assurance. Le rôle de l'Etat est ici considéré dans le cadre de la théorie de l'Etat Providence qui suppose l'assurance de la protection contre les risques de la vie et la restauration de la sécurité sur le territoire.
- Le rôle de stabilisation de l'Etat est tout aussi important. Ainsi, l'Etat doit au moyen de ses politiques restaurer les déséquilibres macroéconomiques et par ailleurs assurer le plein emploi et dans la foulée viser à réduire le chômage.

Ainsi, l'Etat à travers ses politiques s'efforce de satisfaire ces diverses demandes venant de la population. De l'autre côté, quel devrait être l'offre de l'Etat ?

B- L'offre en politique publique

L'offre en politique publique émane de l'Etat et de ses organes propres. Il doit tenir compte de la demande en politique dans l'élaboration de la politique économique. Pour ce faire, l'offre publique est de trois sortes : l'offre concernant la production et la distribution des biens et services publics ou collectifs, l'offre par le droit et l'offre par mesures financières.

- L'offre pour la production et la distribution des biens collectifs. Cette offre est aussi appelée offre bureaucratique. Elle doit correspondre à toutes les demandes possibles

émanant de la population. L'offre bureaucratique devrait tenir compte d'une surestimation et d'une sous-estimation du budget publique.

- L'offre par l'intermédiaire du droit est le domaine privilégié de l'Etat, notamment du pouvoir judiciaire. Dans le processus législatif, les lois votées devront agir d'une manière efficace et efficiente pour pouvoir répondre aux besoins des citoyens. On parlera dans ce cas de processus législatif optimal.

- L'offre par mesures financières se traduit par les transferts effectués par l'Etat pour satisfaire la demande de la population. Ces transferts sont de type incitatif ou pénalisant.

Les transferts incitatifs sont les subventions. Ces subventions devront donner des effets de modification de comportement pour les citoyens.

Les transferts pénalisants sont par contre les impôts. Ces impôts se situent au niveau de la contrainte budgétaire de l'Etat et par conséquent une nécessité de maniement particulière dans la fixation des taux d'impôts.

Notons par ailleurs que l'Etat devrait tenir un certain niveau d'équilibre entre ces deux types de transfert : les subventions et les impôts pour assurer l'équilibre budgétaire.

D'autre part, l'Etat devrait envisager une possibilité de révision de la constitution en vu d'un bon fondement de la souveraineté étatique.

Une stabilité au niveau politique dans le souci d'une continuité des politiques mises en place et donc pour une stabilité économique serait de mise.

Enfin, dans le processus de l'élaboration de la politique économique, donc dans la définition des objectifs économiques et des moyens, l'Etat devrait tenir compte des prévisions éventuelles dans le souci de l'adéquation entre objectifs et moyens, objectifs et besoins ressentis, et dans un but d'efficacité et d'efficience.

Ainsi, l'intervention de l'Etat est souhaitable et s'avère nécessaire dans le sens où ses actions se limiteront dans l'optique de la gestion, de l'allocation optimale et en vu de l'augmentation des ressources d'une façon durable ; nullement dans le cas d'une éventuelle détérioration de l'économie nationale dans la recherche d'intérêt particulier plutôt que de l'intérêt général.

Conclusion

Ce travail tente de synthétiser une combinaison efficace de l'Etat et le concept de développement. Il s'agit de savoir quels sont en général et dans le réel le rôle de l'Etat. Comme il a été développé, l'Etat reste le seul acteur principal dans sa souveraineté de se charger des affaires courantes de l'administration générale.

Au tout début de sa conception, l'Etat est perçu par des auteurs comme un simple acteur dans l'assurance de la mise en place de la sécurité publique, des travaux et ouvrages d'intérêt général et d'assurer la souveraineté nationale vis-à-vis de l'extérieur. D'autres envisagent plus à son sujet. L'Etat est devenu une personnalité importante du point de vue économique. Cette conception évolutive de la nature, de la fonction de l'Etat relève d'un changement, au niveau mondial de la façon d'être de l'individu, d'une société, d'une organisation et même des institutions les plus réputées. S'y accumule aussi les différents bouleversements d'ordre politique, économique, militaire et social. Dès lors, l'Etat s'est doté de nouveaux principes, de nouvelles attributions et même de nouveaux objectifs à atteindre. Ce changement d'attribution de l'Etat consiste à un Etat plus impliqué dans la vie économique. L'implication de l'Etat dans l'économie se joue dans l'intervention pour combler les lacunes et les dysfonctionnements du marché. De plus l'intervention de l'Etat se manifeste pour la réalisation des grands équilibres économiques.

De l'Etat gendarme à l'Etat Providence, d'un cadre national restreint à un cadre de plus en plus étendu vers l'international ou le mondial. Le développement y est le concept mobile.

Le rôle de l'Etat dans l'économie a toujours été un sujet de débat entre les différents courants de la pensée économique.

Pour les néoclassiques, l'intervention de l'Etat doit être réduite au minimum et se limiter aux fonctions de l'Etat Gendarme.

Pour les keynésiens, les mécanismes du marché n'aboutissent pas nécessairement à la réalisation des grands équilibres économiques et la puissance publique doit intervenir pour corriger ses dysfonctionnements, c'est le rôle de la politique économique.

Comme tous les pays qualifiés de pays en voie de développement, Madagascar s'était engagé dans ce cadre nouveau, définissant des stratégies politiques à la hâte vue les diverses pressions issues des répercussions des bouleversements survenus. L'Etat s'est engagé dans l'espoir de se sortir de la misère de la pauvreté.

Pour pallier les défaillances du marché, garantir la régulation de l'activité économique par l'assurance des équilibres internes et externes, l'Etat doit assumer de lourdes responsabilités envers la nation.

Les réalités en sont inquiétantes plutôt qu'encourageantes. Les défis à relever sont de taille, les procédés sont limités. Les différents rapports des organismes internationales soulèvent de jour en jour une aggravation de l'état, surtout économique de Madagascar, et ce malgré les efforts accomplis en ce sens.

La question qui se pose est de savoir d'où vient le « hic » ? Cette question nous amène à une réflexion sérieuse sur la nature des différentes stratégies de développement instaurées à Madagascar. En conséquence, les différents rôles détenus par l'Etat sont matière à réflexion.

Ces fonctions devront maintenir leurs attributions initiales, tout en considérant les réalités conséquentes du pays. Par ailleurs, une intervention de l'Etat sera souhaitable vue l'évolution de l'ère où nous vivons pour la bonne marche de l'économie dans son ensemble et par conséquent pour le bien-être de la population. Mais dans quel intérêt, est-ce de nature publique ou de nature particulière ?

Glossaires

- **Effet de contagion** : les répercussions des événements au niveau mondiale pouvant toucher d'une manière considérable les économies des PED, compte tenu de la faiblesse de leur économie et leurs caractéristiques structurelles
- **Optimum de Pareto** : en économie, un **optimum de Pareto** est un état dans lequel on ne peut pas améliorer le bien-être d'un individu sans détériorer celui d'un autre.

La notion d'optimum de Pareto permet de diviser en deux l'ensemble des états possibles de la société. On peut ainsi distinguer :

- ceux qui sont uniformément améliorables : il est possible d'augmenter le bien-être de certains individus sans réduire celui des autres.
- ceux qui ne sont pas uniformément améliorables : l'augmentation du bien-être de certains individus implique la réduction du bien-être d'au moins un autre individu.

Ce sont ces derniers états que l'on désigne comme *optimaux au sens de Pareto*, ou *Pareto-optimaux*.

- La **Banque Mondiale (BM)** : est une institution prêteuse, qui accorde des garanties de prêts aux bailleurs de fonds des PVD et consent des prêts aux pays en développement et aux pays en reconstruction à la suite de la Deuxième Guerre mondiale.

-Le **Fond Monétaire International (FMI)** : est une organisation internationale de surveillance des échanges économiques entre pays.

BM et FMI : les institutions financières internationales (IFI) à vocation universelle. Le Fonds et la Banque ont été créés dans la même foulée que l'Organisation des Nations Unies (ONU); le FMI et la BM sont, en effet, des éléments importants de ce qu'il est convenu d'appeler "le système des Nations Unies".

Par leur création, la communauté internationale reconnaissait l'importance, pour assurer le développement économique collectif et pour éviter les catastrophes du passé, de la

coopération économique internationale et de l'accroissement des échanges économiques internationaux.

Les deux institutions, FMI et BM, sont des IFI qui accordent des prêts. La BM se distingue du FMI en ce qu'elle est, comme son nom l'indique, une institution prêteuse au sens classique, tandis que le FMI - qui accorde également des prêts- le fait dans le cadre de l'exercice de son rôle premier de supervision des échanges internationaux.

- Le **pouvoir exécutif** : une instance ou branche de l'Etat qui a pour fonction de mettre en œuvre ou d'exécuter les lois adoptées par le pouvoir législatif. L'exécutif correspond au gouvernement.

Au sommet du pouvoir exécutif, on retrouve le chef du gouvernement : le premier ministre [qui peut être le chef d'État - président] et son conseil (cabinet), lui-même constitué de ministres ayant des vocations sectorielles. L'exécutif comprend, par extension, l'ensemble des organes gouvernementaux et administratifs qui participent à cette mise en œuvre. Sans le pouvoir exécutif, les lois ne seraient que des vœux. Les décisions du pouvoir exécutif sont généralement des décrets ou des arrêtés.

L'exécutif dispose également de pouvoirs qui lui sont propres -souvent qualifiés de «discrétionnaires»: décisions prises directement par le gouvernement sans le consentement spécifique du parlement.

- Le **pouvoir judiciaire** : est l'une des trois branches d'un État moderne avec le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif.

Le pouvoir judiciaire possède le mandat d'interpréter la loi faite par le pouvoir législatif et d'examiner la concordance entre une situation concrète qui lui est présentée et la loi elle-même. Il tranche les litiges qu'on lui soumet relativement à l'application d'une règle de droit.

Le pouvoir judiciaire est généralement indépendant du pouvoir exécutif et législatif.

- Le **pouvoir législatif** : ou branche législative ou parlement constitue l'une des trois composantes de l'État moderne avec le pouvoir exécutif (Gouvernement) et le pouvoir judiciaire (les tribunaux). Le pouvoir législatif a pour fonction de faire les lois : les projets sont déposés, soumis à un débat et souvent examinés par des comités (ou commissions)

législatifs ; les projets font, au terme du processus, l'objet d'un vote final. Généralement, les projets doivent être sanctionnés par le pouvoir exécutif (Chef de l'État) pour devenir des lois.

Sauf certains pays, la branche législative est constituée de deux chambres : une chambre basse et une chambre haute. On dit alors que le pouvoir législatif est bicaméral. Quand le pouvoir législatif ne comporte qu'une chambre on dit qu'il est monocaméral.

Abréviations

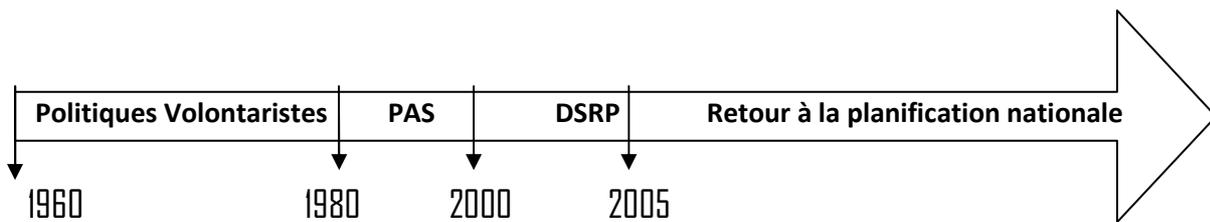
- IDH : Indicateurs de Développement Humain
- IPH : Indicateurs de Pauvreté Humaine
- BNB : Indice de Bonheur National Brut
- PNUD : Programmes des Nations Unies pour le Développement
- BIP : Baromètre des Inégalités et de la Pauvreté
- TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
- ONU : Organisation des Nations Unies
- OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement
- VIH/SIDA : Virus Immunodéficience Humain/Syndrome de l'Immunodéficience Acquis
- PIB : Produit Intérieur Brut
- BM : Banque Mondiale
- FMI : Fonds Monétaire International
- PAS : Programme d'Ajustement Structurel
- DSRP : Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté
- PVD : Pays en Voie de Développement
- GPC : Guide Politique Cadre
- INSTAT : Institut Nationale des Statistiques

Liste des tableaux et des graphes

- Tableau 1 : Evolution de la croissance en % du volume du PIB en dollars constants.....	27
- Tableau 2 : La balance commerciale de Madagascar en % du PIB.....	29
- Tableau 3 : Le commerce de Madagascar en % du PIB.....	31
- Tableau 4 : La croissance annuelle de la population en % de la population totale.....	33
- Tableau 5 : Les dépenses annuelles publiques en santé en % du PIB.....	35
- Tableau 6 : Les dépenses publiques totales en éducation en % du PIB.....	36
- Tableau 7 : Comparaison entre le PAS et le DSRP.....	53
- Graphe 1 : La croissance du PIB.....	28
- Graphe 2 : La balance commerciale.....	30
- Graphe 3 : Le commerce.....	32
- Graphe 4 : La croissance de la population.....	34
- Graphe 5 : Les dépenses en santé.....	35
- Graphe 6 : Les dépenses en éducation.....	36

Annexes

Annexe 1 : Situation de Madagascar depuis 1960



Annexe 2 : Quelques indicateurs

-Indicateurs de pauvreté et indicateurs sociaux

Taux de pauvreté (en % de la population pauvre/population)

Nombre de connections téléphoniques (fixes et portables) pour 1000 habitants Mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans (pour 100 habitants)

Taux de prévalence du sida parmi les femmes enceintes âgées de 25 à 34 ans

Taux net de scolarisation (effectif scolaire 6-11 ans / population scolarisable) public et privé

Taux de vaccination en TDC3 (nourrissons moins de 1 an)

Taux d'achèvement du primaire

Taux d'alphabétisation (% des personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent lire et écrire)

Taux de réalisation des prescriptions médicales dans les CSB (en %)

Pourcentage de la population ayant un accès durable à une source d'eau potable

-Indicateurs d'infrastructures

Kilomètre de routes entretenues et/ou réhabilitées

Taux d'enclavement

Pourcentage de réduction des frais de transport

Nombre d'habitants pour un CSB1 et CSB2

Nombre d'enfants scolarisables pour une EPP

Nombre de latrines

Nombre de villages électrifiés

-Indicateurs de Bonne gouvernance

Temps nécessaire pour créer une entreprise

Taux de pression fiscale

Déficit budgétaire (en % du PIB)

Nombre d'habitants par gendarme et police

Nombre cas de corruption suivi de poursuite judiciaire

Nombre de procès en retard

-Indicateurs du secteur primaire

Volume de production agricole

Superficie reboisée

Valeur des investissements dans le secteur minier

-Indicateurs macroéconomiques

Total dépense éducation (en % des dépenses publiques totales)

Total dépense santé (en % des dépenses publiques totales)

PIB (taux de croissance en %)

Taux d'inflation (CPI moyenne période, variation annuelle)

Exportation/volume d'échange (Importation + exportation)

Annexe 3: Les Indicateurs de l'OMD

- Objectif 1: Réduire l'extrême pauvreté et la faim

- Réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour

*Les **principaux indicateurs** des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif sont:

- Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour;
- Indice d'écart de pauvreté. Pour les personnes dont le revenu est inférieur à un dollar par jour (seuil de pauvreté), écart moyen entre ce revenu et le seuil de pauvreté;
- La part du 1/5 de la population la plus pauvre dans la consommation nationale.

- Réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

*Les **principaux indicateurs** des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif sont:

- Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale;
- Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique

- Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous

- D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

* Les **principaux indicateurs** des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif sont:

- Taux net de scolarisation dans le primaire;
- Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième;
- Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans.

- Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

- Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard

* Les **principaux indicateurs** des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif sont:

- Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur;
- Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans;
- Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole;
- Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national.

- Objectif 4: Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans

➤ Réduire de deux tiers, d'ici à 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans

* Les **principaux indicateurs** des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif sont:

- Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans;
- Taux de mortalité infantile;
- Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole.

- Objectif 5: Améliorer la santé maternelle

➤ Réduire de trois quarts, d'ici à 2015, le taux de mortalité maternelle

* Les **principaux indicateurs** des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif sont:

- Taux de mortalité maternelle;
- Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié.

- Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

➤ D'ici à 2015, stopper la propagation du VIH/sida et commencer à inverser la tendance actuelle

* Les **principaux indicateurs** des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif sont:

- Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24;
- Taux d'utilisation du préservatif sur le taux de prévalence des contraceptifs;
- Nombre d'enfants ayant perdu leur mère ou leur père à cause du VIH/sida.

- D'ici à 2015, maîtriser le paludisme et d'autres grandes maladies, et commencer à inverser la tendance actuelle

* Les **principaux indicateurs** des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif sont:

- Taux de prévalence du paludisme et taux de mortalité lié à cette maladie;
- Proportion de la population vivant dans les zones à risque qui utilisent des moyens de protection et des traitements efficaces contre le paludisme;
- Taux de prévalence de la tuberculose et taux de mortalité lié à cette maladie;
- Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance directe

- **Objectif 7: Assurer un environnement durable**

- Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales

* Les **principaux indicateurs** des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif sont:

- Proportion des zones forestières;
- Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité;
- Énergie consommée (en kilogrammes d'équivalent pétrole) par dollar de produit intérieur brut;
- Émissions de dioxyde de carbone (par habitant) et consommation de chlorofluorocarbones qui appauvrissent la couche d'ozone;
- Proportion de la population utilisant des combustibles solides.

- Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable

* Les **principaux indicateurs** des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif sont:

- Proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau améliorée (zones urbaines et rurales).

- Améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis, d'ici à 2020

* Les **principaux indicateurs** des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif sont:

- Proportion de la population urbaine ayant accès à un système d'assainissement amélioré;
- Proportion des ménages ayant accès à la sécurité d'occupation des logements.

- Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire

- S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés

* Les **principaux indicateurs** des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif sont:

- Aide publique au développement reçue par les pays sans littoral en tant que pourcentage de leur revenu national brut;
- Aide publique au développement reçue par les petits États insulaires en développement en tant que pourcentage de leur revenu national brut.

- Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme

* Les **principaux indicateurs** des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif sont:

- Proportion du total des importations des pays développés (en valeur et à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés admises en franchise de droits;
- Taux moyens de droits appliqués par les pays développés aux produits agricoles, textiles et vêtements en provenance des pays en développement;
- Proportion de l'aide publique au développement allouée au renforcement des capacités commerciales;
- Estimation des subventions agricoles dans les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques): part de leur produit intérieur brut (%);
- Nombre total des pays ayant atteint les points de décision de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et nombre total des pays ayant atteint les points d'achèvement (cumulatif);
- Engagement d'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE, en dollars des États-

Unis;

- Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services.

➤ En coopération avec les pays en développement, créer des emplois décents et productifs pour les jeunes

* Le **principal indicateur** des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif est:

- Taux de chômage des 15 à 24 ans, pour chaque sexe et taux global.

➤ En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels et abordables dans les pays en développement

* Le **principal indicateur** des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif est:

- Proportion de la population ayant accès de façon durable à des médicaments de base d'un coût abordable.

➤ En coopération avec le secteur privé, mettre les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, à la portée de tous

* Le **principal indicateur** des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif est:

- Nombre de lignes téléphonique et d'abonnés au téléphone portable pour 100 habitants;

- Nombre de micro-ordinateurs pour 100 habitants et d'internautes pour 100 habitants.

Bibliographie

Ouvrages généraux

- BERNARD M., COMBEMALE P., 1991 - *Sciences économiques et sociales*, Nathan, coll. C.- D. Echaudemaison, pp. 314-339.
- BIRNBAUM P., 1971 –*Durkheim, le socialisme et l'Etat. Introduction à Durkheim, Le Socialisme*, PUF.
- BIRNBAUM P., BADIE B., 1983 –*Sociologie de l'Etat*, éd. Grasset, pp. 42-44.
- DURKHEIM E., 1893 -*De la division du travail social*, Paris, Les Presses universitaires de France, huitième édition, Coll. Bibliothèque de philosophie contemporaine, 1967, 416 pp.
- MARX K., 1867 - *Le capital. Critique de l'économie politique.*
- PARETO V., 1909 -*Manuel d'économie politique*, Paris, Giard et Brière.
- PIGOU A.C., 1946 - *The Economics of Welfare*, Macmillan.
- POLANYI K., 1983 –*La Grande transformation*, éd. Gallimard, Trad. Maurice Angeno et Catherine Malamoud.
- ROSANVALLON P., 1984- *La crise de l'Etat Providence*, éd. Du seuil, coll. Points, pp.21-22
- SMITH A., 1779 –*Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, éd. Economica, 2000.
- STUART M., 1848 -*Les principes de l'économie politique.*
- TOFFLER A., HEIDI -*Le Choc du futur. La Troisième vague et Les Nouveaux pouvoirs.*
- WALRAS L., 1874 –*Manuel d'Economie politique.*
- WEBER M., 1991 - [La domination légale à direction administrative bureaucratique](#), Québec, Les Presses de l'Université du Québec, Coll. Changement planifié et développement des organisations. Tome III, 347pp.
- WEBER M., 1952 –*Le savant et le politique*, éd. Plon, pp. 99-104

Ouvrages spécialisés

- Cours d'Economie Publique par Mme Blanche Richard, 4ème année.
- Cours d'Economie de développement par Mr Fredy, 4ème Année.
- Cours de Développement de la Théorie de la croissance par Mr Hery, 4^{ème} Année.
- Landell-Mills, p, 7

Rapports

- Rapports annuels BM
- Rapports INSTAT
- PAS
- DSRP

Webographie

- <http://fr.wikipedia.org/wiki/etat-providence>
- [http://fr.wikipedia.org/wiki/Developpement économique et social](http://fr.wikipedia.org/wiki/Developpement_économique_et_social)
- http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9veloppement_%C3%A9conomique_et_social
- <http://www.oboulo.com/remise-cause-etat-mondialisation-64306.html>
- http://www.mefb.gov.mg/doc/dsrp_final/dsrp.htm

Table des matières

Remerciements.....	I
Avant propos.....	II
Sommaire.....	III
Introduction.....	1
PARTIE I : L'ETAT ET LE DEVELOPPEMENT.....	4
Chapitre 1 : Généralités sur l'Etat.....	5
Section 1 : Définition et organisation de l'Etat.....	5
E- Les différentes conceptions de l'Etat.....	5
I. Selon E. Durkheim, M. Weber.....	5
II. Selon K. Marx.....	6
F- Les formes d'organisation de l'Etat.....	7
I. Le pouvoir central et les collectivités locales.....	7
1. Le gouvernement.....	7
2. Les collectivités décentralisées.....	7
II. Les organismes publics et les administrations de sécurité Sociale.....	8
1. Les organismes publics.....	8
2. Les Administrations de sécurité sociale.....	8
Section 2 : Les fonctions et actions de l'Etat.....	9
C- L'Etat Gendarme.....	9
I. Selon L. Walras et A. C. Pigou.....	10
II. Selon J. S. Mill, V. Pareto et A. Smith.....	10
D- L'Etat Providence.....	11
I. Contexte et missions de l'Etat Providence.....	11
II. La crise de l'Etat Providence.....	12
Chapitre 2 : Le développement et le rôle de l'Etat pour promouvoir le Développement.....	14
Section 1 : Le développement.....	14
A- Définition et divers concepts.....	14

I.	Définition du développement.....	15
II.	Les vagues du développement.....	15
B-	Les indicateurs du développement.....	17
I.	Les indicateurs économiques.....	17
II.	Les indicateurs sociaux.....	17
Section 2 :	La redéfinition du rôle de l'Etat dans le développement.....	18
C-	Les causes de l'évolution.....	18
I.	Les différentes crises dans le monde.....	18
II.	Mondialisation.....	19
D-	Les domaines d'intervention de l'Etat.....	20
I.	Au niveau national.....	20
II.	Au niveau mondial.....	22
PARTIE II : LE CAS DE MADAGASCAR.....		25
Chapitre 1 :	L'Etat et le développement à Madagascar.....	26
Section 1 :	Le développement à Madagascar.....	26
C-	Madagascar en chiffre.....	26
I.	L'économie.....	26
II.	Le social.....	32
D-	Les modèles de développement de Madagascar.....	37
I.	Les politiques volontaristes.....	37
3.	L'économie administrée.....	37
4.	La planification du développement.....	38
II.	Les politiques libérales.....	39
1.	Les causes.....	39
2.	Les différents types de politiques libérales.....	40
Section2 :	Les rôles joués par l'Etat pour le développement à Madagascar.....	40
C-	Dans le cadre du PAS.....	40
I.	Cadre conceptuel et les objectifs généraux.....	40
1.	Cadre conceptuel.....	41
2.	Les objectifs généraux.....	42

II.	Les actions de l'Etat et les principales réformes mises en place.....	43
3.	Les actions de l'Etat.....	43
4.	Les principales réformes.....	44
D-	Dans le cadre du DSRP.....	45
I.	Contexte et cadre général du DSRP et le contenu.....	45
1.	Le cadre général.....	45
2.	Le contenu du document.....	47
II.	Les axes stratégiques et les actions de l'Etat.....	47
1.	Les axes stratégiques.....	47
2.	Les actions de l'Etat.....	48
Chapitre 2 : Analyse des rôles joués par l'Etat dans les stratégies de développement		
	instaurées à Madagascar.....	49
	Section1 : La politique économique de l'Etat.....	50
A-	Définition de la politique économique et les objectifs économiques.....	50
I.	Définition de la politique économique.....	50
II.	Les objectifs économiques.....	50
B-	Les instruments de la politique économique.....	51
I.	La politique conjoncturelle.....	51
II.	La politique structurelle.....	51
	Section 2 : Les analyses des fonctions de l'Etat dans les stratégies de développement à Madagascar.....	52
A-	Un tableau de comparaison entre le PAS et le DSRP et les contraintes étatiques.....	52
I.	Tableau de comparaison du PAS et du DSRP.....	52
II.	Les contraintes étatiques.....	53
B-	Les points en faveur de l'Etat et les points en défaveur de l'Etat, les recommandations.....	54
I.	Les points en faveur et les points en défaveur de l'Etat.....	54
1.	Les points en faveur de l'Etat.....	54
2.	Les points en défaveur de l'Etat.....	55
	Section 2 : Les recommandations.....	56

A- La demande en politique publique.....	56
B- L'offre en politique publique.....	57
Conclusion.....	59
Glossaire.....	VI
Abréviation.....	IX
Liste des tableaux.....	X
Annexe.....	XI
Bibliographie.....	XVIII
Webographie.....	XIX
Table des matières.....	XXI

-Auteur : ANDRIANIRINARISOA Herimampianina Vonisoa

-Adresse : Lot III E 100 Ter Mahamasina Sud, Tanà 101

-Titre : « Le rôle de l'Etat face au développement. Le cas de Madagascar »

-Nombre de pages : 61

-Nombre de tableau : 7

-Nombre de graphes : 6

-Annexe : 3

L'Etat est le produit de l'histoire, il est l'héritage de nos mythes et de nos valeurs. En conséquence, son rôle est important. L'Etat est l'enjeu de luttes sociales et de l'Etat dépendent les changements économiques et sociaux. Le rôle de l'Etat dans l'économie a toujours été un sujet de débat entre les différents courants de la pensée économique. Pour pallier les défaillances du marché, garantir la régulation de l'activité économique par l'assurance des équilibres internes et externes, l'Etat doit assumer de lourdes responsabilités pour le développement.

Pour Madagascar, les défis de l'Etat sont de taille. Il est question certes du maintien des attributions initiales à travers les fonctions régaliennes mais l'unique intérêt de l'Etat doit être axé sur l'amélioration du niveau de vie de la population. Enfin, il n'est pas exclu que dans certains circonstances, l'Etat est appeler à réguler l'économie en cas d'insuffisance du marché.

-Mots clés : Etat, Etat Gendarme, Etat Providence, Intervention, Allocation, Redistribution, Stabilisation, Politique économique, Politique conjoncturelle, Politique structurelle, Fonctions régaliennes, Régulation du marché.